

PLAN NATIONAL DE LUTTE ANTI-INCENDIE DE FORÊTS

L'Etat mobilise d'importants moyens

Chaque année, la canicule est plus forte que celle qui l'a précédée ! Les températures atteignent des records, comme au mois de juillet dernier où on a eu des pics dépassant les 50 degrés Celsius. C'est pour faire face aux incendies qu'un plan national a été élaboré, et c'est dans cette optique que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad a mis en service, hier samedi à Mostaganem, la base centrale aérienne de lutte contre les incendies et d'évacuation sanitaire. P 3



FORTE DEMANDE EN ÉLECTRICITÉ DURANT L'ÉTÉ

**Sonelgaz met en place
un plan d'action spécial**



Sonelgaz a mis en place un plan d'action spécial pour renforcer le réseau de transport d'électricité et éviter d'éventuelles coupures durant l'été, notamment avec la hausse de la consommation des ménages. Durant cette saison des grandes chaleurs, les climatiseurs tournent en plein régime en particulier dans les wilayas du Sud du pays. P 2

MARCHÉ NATIONAL DES ASSURANCES

**Hausse du chiffre
d'affaires de 4%,
à 48,4 milliards DA**

Le marché nationale des assurances, toutes activités confondues, totalises, au titre des trois premiers mois de l'exercice 2024, un chiffre d'affaires de 48,4 milliards de DA, soit une augmentation de 4% par rapport à la même période de l'exercice 2023, indique le Conseil national des assurances dans sa Note de conjoncture du premier trimestre 2024. P 5

APPARITION DE FOYERS DE DNC BOVINE

**Le ministère de
l'Agriculture rassure**

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a rassuré samedi les éleveurs, suite à l'apparition de quelques foyers de "dermatose nodulaire contagieuse" bovine au niveau de quelques wilayas, que la situation est "maîtrisée" et que tous les moyens de prévention et de lutte ont été mobilisés. P 5

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
**Tenue d'un Forum
algéro-coréen demain
à Alger** P 3

AVEC UNE PRODUCTION DE 64,4
MILLIONS DE DA AU PREMIER
TRIMESTRE 2024
**L'assurance Takaful
poursuit sa progression** P 5

L'ALGÉRIENNE DES CUIRS
ET DÉRIVÉS DE BATNA
**Collecte de plus de
125.000 peaux de
moutons sacrifiés** P 6

CONSTANTINE
**Réception
"imminente" des
extensions
d'infrastructures
sanitaires**

La réception des projets d'extension du centre anti-cancer (CAC), sis au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis et de la maternité de Sidi Mabrouk, dans la wilaya de Constantine, est "imminente", a-t-on appris samedi des services de la wilaya. La réalisation des extensions du CAC et de la maternité, qualifiés de structures "stratégiques", a été entièrement achevée et ne reste que quelques retouches en rapport avec les procédures de gestion, a souligné la même source, affirmant que les travaux d'équipement ont été également finalisés, et que leur réception interviendra dans "les prochains jours". D'une capacité de 62 lits, le CAC de Constantine a été doté d'un équipement de soins du cancer "ultra moderne" devant permettre une "meilleure prise en charge" des malades atteints du cancer, a souligné la même source affirmant que des instructions "fermes" ont été données pour veiller à la préservation des équipements mis en place.

BRENT-WTI
**Les prix du pétrole
consolident leurs
gains**

Les cours du pétrole étaient stables vendredi, consolidant leurs gains de la semaine, dans un marché évoluant sous l'effet d'une baisse des stocks de brut aux Etats-Unis. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, perdait 0,08% à 85,64 dollars, alors que son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, cédait 0,04% à 81,26 dollars. Les deux références mondiales se maintiennent et le Brent reste "au-dessus du niveau de 85 dollars, sur le point de clôturer la semaine avec un gain de plus de 3%", ont commenté des analystes. Jeudi, l'Agence américaine d'informations sur l'énergie (EIA) a annoncé une contraction des stocks commerciaux de pétrole brut de 2,5 millions de barils la semaine dernière aux Etats-Unis. "Nous notons que la tendance à la hausse des stocks mondiaux de pétrole s'est arrêtée", soulignent pour leur part des experts.

FORTE DEMANDE EN ÉLECTRICITÉ DURANT L'ÉTÉ

Sonelgaz met en place un plan d'action spécial

Sonelgaz a mis en place un plan d'action spécial pour renforcer le réseau de transport d'électricité et éviter d'éventuelles coupures durant l'été, notamment avec la hausse de la consommation des ménages. Durant cette saison des grandes chaleurs, les climatiseurs tournent en plein régime en particulier dans les wilayas du Sud du pays.

Par Mourad A.

C'est dans ce cadre qu'intervient le plan d'action de Sonelgaz, incluant la mise en service de grandes infrastructures énergétiques et des mesures proactives dans les zones isolées et du sud. En effet, un nouveau réseau de distribution de plus de 2000 Km et pas moins de 687 transformateurs ont été réalisés par le groupe en prévision de cette saison. Le porte-parole, Khalil Hodna, assure que Sonelgaz est prête à gérer ces défis tout en garantissant un service continu et de qualité. Dans ses déclarations à la presse, l'intervenant a expliqué qu'avec l'arrivée de l'été et l'enregistrement de températures record, Sonelgaz a rapidement mis en place un plan d'action spécial pour renforcer le réseau de transport d'électricité et éviter tout problème éventuel. Ce plan inclut la mise en service d'infrastructures énergétiques, ainsi que des transformateurs électriques et des stations mobiles destinées aux zones isolées et du sud. Le plan de transport d'électricité cible 16 wilayas prioritaires : Alger, Sétif, Constantine, Tizi-Ouzou, Biskra, Tlemcen, Ouargla, Jijel, Bordj Bou Arréridj, Bouira, Béjaïa, Relizane, M'Sila, Skikda,

Blida et Tipaza. À ce jour, plus de 47 infrastructures énergétiques d'envergure sont en service, et les travaux des 24 autres infrastructures avancent bien, avec un taux de réalisation variant entre 80 % et 100 %. Les mesures comprenaient également la mise en œuvre de l'ensemble des engagements pris par l'entreprise. «Plus de 2000 km de réseau de distribution d'électricité ont été réalisés, ainsi que 687 transformateurs électriques, pour répondre à la forte demande en électricité durant l'été. Durant l'été 2023, l'Algérie a atteint un nouveau record historique de consommation d'électricité, avoisinant les 17 905 mégawatts. Le 9 juillet 2023, à 15h10, un pic de 17 508 mégawatts a été enregistré. Ce record a été rapidement dépassé le lendemain, le 10 juillet 2023, à 14h02, avec un nouveau pic de 17 905 mégawatts», note-t-il, en assurant que Sonelgaz dispose actuellement de plus de 25 000 mégawatts. « Nos équipes sont fin prêtes à faire face à ces pics de consommation ainsi qu'aux coupures potentielles provoquées par les fortes chaleurs estivales», affirme Khalil Hodna. Il a également indiqué que les principales causes des coupures d'électricité restent les agressions sur le réseau de distribution ainsi que les fortes cha-

leurs. Pour pallier ces interruptions, Sonelgaz garantit la rapidité d'intervention de ses équipes pour réparer les pannes et rétablir le courant. Enfin, le porte-parole de Sonelgaz a confirmé qu'un nombre important de projets énergétiques ont été mis en service et les autres installations ont été entretenues. En outre, un soin particulier a été apporté à garantir un service de qualité en termes de continuité, afin d'assurer aux citoyens un approvisionnement en électricité dans les meilleures conditions et de passer un été sans coupures. Par ailleurs, Sonelgaz a dépêché un groupe composé de cadres dirigeants, dans nombre de wilayas du Sud pour y suivre l'état d'approvisionnement en électricité, suite à la vague de chaleur enregistrée, ces derniers jours, au niveau de ces wilayas, a indiqué jeudi dernier un communiqué de Sonelgaz. La délégation s'est rendue dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar et la région de Debdeb (Ilizi) pour s'enquérir du "niveau des prestations de Sonelgaz, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie", l'objectif étant de "prendre les mesures proactives nécessaires pour éviter d'éventuels problèmes pour cette saison estivale", lit-on dans le communiqué.

FINANCES

Réunion de coordination sur l'e-paiement et la préparation du LF 2025

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé, jeudi, une réunion de coordination regroupant les directeurs généraux et centraux du ministère, consacrée à plusieurs axes visant à renforcer la performance et la modernisation de la gestion financière, notamment à travers le développement des moyens de paiement électronique et la préparation de la loi de finances (LF2025), a indiqué un communiqué du ministère. La réunion a permis "une présentation détaillée du programme de développement des moyens de paiement électronique. Conçu par la Direction générale du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat (DGTCOF), ledit programme tend à renforcer l'utilisation des moyens de paiement électronique pour faciliter les transactions et les opérations, à améliorer la

transparence, et à diversifier les outils et dispositifs de lutte contre l'économie parallèle, via la généralisation des moyens de l'e-paiement au niveau des administrations du secteur des finances et des autres secteurs, ainsi que du paiement mobile pour l'ensemble des banques", a précisé la même source. Rappelant l'importance de ce programme pour moderniser l'économie nationale et favoriser l'inclusion financière, M. Faïd a affirmé son engagement à "poursuivre les efforts en vue de moderniser la gestion financière, en accordant un intérêt particulier à l'innovation et à la performance". La réunion a, en outre, porté sur la préparation de la loi de finances 2025, ajoute le communiqué, soulignant que "cette année a été marquée par le lancement d'une nouvelle application "IADAD" dédiée à la pré-

paration du budget de l'Etat, conformément aux dispositions de la Loi organique relative aux lois de finances 18-15, visant à moderniser et à améliorer le processus d'élaboration du budget de l'Etat, en automatisant ce processus et en fournissant des données consolidées en temps réel". Par ailleurs, il a été également question des préparatifs pour la célébration du 62e anniversaire de l'indépendance (5 juillet) au niveau du ministère des Finances, un événement phare pour célébrer les réalisations du pays", lit-on dans le communiqué. Soulignant l'importance de cette occasion pour "la mémoire et l'histoire du secteur des Finances", le ministre a indiqué que cette date symbole sera l'occasion d'honorer les contributions des différentes générations à la prospérité de l'économie nationale".

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PLAN NATIONAL DE LUTTE ANTI-INCENDIE DE FORÊTS

L'Etat mobilise d'importants moyens

L'été est là. Néanmoins, avec les changements climatiques, l'été est aussi devenu synonyme de grands dangers. Chaque année, la canicule est plus forte que celle qui l'a précédée ! Les températures atteignent des records, comme au mois de juillet dernier où on a eu des pics dépassant les 50 degrés Celsius. C'est pour faire face aux incendies qu'un plan national a été élaboré, et c'est dans cette optique que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad a mis en service, hier samedi à Mostaganem, la base centrale aérienne de lutte contre les incendies et d'évacuation sanitaire.

Par Réda Hadi

Celui-ci qui était accompagné du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, et de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, FaizaDahleb, et a ainsi donné le coup d'envoi officiel de la saison estivale 2024. Au début de la visite, la délégation ministérielle a supervisé la mise en service de la base d'activité aérienne, visant à renforcer les capacités de lutte contre les incendies de forêt dans l'ouest du pays. A cette occasion, le dispositif opérationnel de la Protection civile pour la lutte contre les feux de forêts a été présenté, ainsi que les efforts d'information et de sensibilisation déployés à l'égard des différents risques liés à la saison estivale. D'autre part, Brahim Merad et la délégation l'accompagnant ont suivi un exposé présenté par les responsables de la compagnie de Tassili Airlines, filiale de Sonatrach, sur l'état d'avancement des opérations d'intervention de l'unité aérienne. A cet égard, Brahim Merad a souligné que cette structure constitue un acquis important qui s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de renforcement des capacités d'intervention et de lutte contre les incendies. Il a réitéré la haute priorité accordée par le président de la République à la mobilisation de tous les moyens nécessaires à la protection des citoyens et de

leurs biens et à la préservation des richesses forestières et agricoles. Selon lui, « Cette nouvelle base aérienne, qui renforce la wilaya de Mostaganem et la région ouest dans son ensemble, permettra, d'une part, de rendre plus efficaces les opérations d'intervention aérienne et, d'autre part, d'accroître l'attractivité économique de la région ». Le ministre a également salué les efforts des autorités locales qui ont réussi en peu de temps à valoriser cet espace et à le transformer d'un lieu abandonné en une base aérienne qui aura un impact positif en tant que base de lutte contre les feux de forêt dans une première phase, pour ensuite élargir les investissements en matière d'activité aérienne s'inscrivant dans l'approche économique. Il faut souligner que cette année les moyens de lutte ont été particulièrement renforcés et 25 appareils aériens et des drones de détection seront mobilisés cette saison. C'est la quatrième année qu'il est utilisé les moyens aériens d'extinction des feux, qu'ils soient affrétés ou acquis. Sur le plan d'acquisition de sept avions bombardiers d'eau en 2024, six ont déjà été réceptionnés à l'aéroport d'Alger, le septième arrivera au quatrième trimestre de cette année. Six autres appareils ont été affrétés. En 2023, les dégâts causés par les feux de forêts ont coûté 4,5 milliards de dinars, alors pour renforcer la prévention et la vi-

gillance, et ainsi réduire les pertes, la direction générale des forêts a eu l'accord du Premier ministre et du ministère des Finances pour recruter des saisonniers. Autre nouveauté cette année, la campagne de lutte contre les incendies de forêt a débuté le 1er mai, soit avec un mois d'avance par rapport à d'habitude. Cette décision a été prise pour s'adapter au réchauffement climatique. Il faut préciser que le week-end dernier, cette base a reçu des avions destinés à la lutte contre les incendies et un hélicoptère pour l'évacuation sanitaire dédié aux wilayas de l'Ouest du pays. Dans une deuxième phase de ce projet, la société exploitant cette installation créera un centre de formation doté d'appareils de simulation modernes, notamment après le renforcement de la flottille de Tassili Airlines par six canadiens. Pour rappel, un accord a été conclu, en fin janvier dernier, entre l'Entreprise de gestion des aéroports d'Oran et la compagnie Tassili Airlines, portant sur la création d'une base aérienne à Sayada pour la lutte contre les incendies, l'évacuation sanitaire et diverses autres activités de l'aviation civile. En avril dernier, les travaux ont été lancés dans cette installation pour achever la première phase de ce projet, pour lequel la Tassili Airlines a consacré une somme de 3 milliards de dinars d'auto-investissement sus-indiqué.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE Tenue d'un Forum algéro-coréen demain à Alger

Le 1er forum algéro-coréen sur l'efficacité énergétique sera organisé, lundi à Alger, en vue d'échanger et de partager le savoir-faire ainsi que de renforcer la coopération dans ce domaine, a indiqué samedi le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE). Le forum constituera, selon un communiqué du Cerefe, "une opportunité d'échange d'expérience en matière d'efficacité énergétique des appareils électrodomestiques, de partage des réglementations relatives à l'efficacité énergétique, y compris celles liées à l'étiquetage et les normes minimales de performance énergétique pour les appareils électrodomestiques et de typologie des projets dédiés à l'efficacité énergétique des appareils électrodomestiques". Lors de ce forum, il est prévu la présentation de la mise en place de l'infrastructure qualité pour les appareils électrodomestiques, notamment des climatiseurs au profit du Laboratoire national d'essais (LNE). Cet évènement sera marqué par la signature d'un mémorandum d'entente entre le Cerefe et l'Agence coréenne de l'énergie (KEA) dans le but de promouvoir un partenariat durable et mutuellement bénéfique, d'instaurer une coopération globale et diversifiée entre les deux parties et d'échanger l'expertise et le savoir-faire dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de la mobilité propre, a fait savoir le communiqué. Ce mémorandum concerne, également, l'échange d'informations sur les politiques et réglementations en matière d'efficacité énergétique, la coopération en matière d'infrastructure qualité pour le contrôle des équipements électrodomestiques, l'apport des nouvelles technologies et les solutions innovantes d'efficacité énergétique et l'élaboration en commun des études et analyses, a-t-on souligné de même source. L'évènement, organisé conjointement par le Cerefe et la KEA, verra la présence du commissaire du Commissariat, Nouredine Yassaa, des représentants de plusieurs ministères et institutions, de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, du vice-président de la KEA et des experts des deux pays.

R.E.

TRANSPORT AÉRIEN

Les ambitions de Tassili Airlines

Par Mourad A.

Considérée comme la petite sœur de la compagnie «Air Algérie», Tassili Airlines aspire à étendre son empreinte dans le ciel algérien en explorant de nouveaux horizons tant sur le plan domestique qu'international, tout en consolidant ses activités principales. Karim Bahar, conseiller du directeur général de la compagnie, expose les ambitions de Tassili Airlines pour s'affirmer dans le secteur du transport aérien et conquérir de nouveaux marchés. Lors de son intervention sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale, Karim Bahar a expliqué que Tassili Airlines est une filiale 100% de Sonatrach, se spécialise principalement dans le transport de charter pétrolier et para pétrolier à travers un réseau dense couvrant tous les aéroports nationaux, opérant 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. La compagnie assure plus de 322 vols par semaine, offrant ainsi près de 35 000 sièges aux professionnels du secteur pétrolier. En parallèle, elle développe activement ses opérations dans le domaine du transport régulier, tant domestique qu'international. Au-delà de ses activités essentielles, Tassili Airlines propose également des services de transport charter touris-

tique, répondant aux besoins des opérateurs touristiques et des agences de voyages, ainsi que des charters corporatifs pour les entreprises et les institutions publiques et privées, y compris les vols taxi. La compagnie s'engage également dans des travaux aériens spécialisés comme la lutte contre les incendies et antiacridien, tout en explorant de nouveaux segments de marché. Répondant à une demande croissante, Tassili Airlines a récemment inauguré un service de transport charter vers les lieux saints de l'Islam à partir de février dernier, facilitant ainsi les déplacements des pèlerins, notamment ceux d'El Oued vers l'Arabie Saoudite. Concernant le transport de marchandises, le conseiller a indiqué que Tassili Airlines a adhéré l'organisation internationale de fret aérien (TIACA) et est certifiée au niveau domestique, avec des perspectives d'obtention de la certification internationale. La compagnie recherche activement un agent global des ventes pour développer le transport de fret en Europe, répondant ainsi à une forte demande pour des services de transport de médicaments, denrées alimentaires périssables et produits agricoles, essentiels pour dynamiser l'économie nationale.

En outre, Tassili Airlines effectue des évacuations sanitaires, notamment depuis les zones reculées du sud, renforçant ainsi son rôle crucial dans le soutien aux citoyens éloignés. Et en guise de récompense à son engagement en matière de sécurité et de qualité, la compagnie a récemment obtenu le septième certificat IOSA, consolidant sa position en tant qu'acteur majeur du transport aérien sécurisé et fiable à ajouter le conseiller.

Saison estivale : de nouvelles dessertes envisagées

S'agissant de la saison estivale, Karim Bahar a affirmé que Tassili Airlines a mis en place un programme particulièrement apprécié par la communauté nationale à l'étranger, notamment en France. La compagnie aérienne dessert désormais les villes de Strasbourg, Nantes et Paris-Charles De Gaulle à partir d'Alger, d'Oran et de Constantine. Depuis le 8 juin, Tassili Airlines a introduit une fréquence quotidienne sur la ligne Alger-Paris-Charles De Gaulle, augmentant à une fréquence bi-quotidienne à partir du 5 juillet prochain. Pour marquer le lancement de ces nouvelles lignes, la compagnie a élaboré une tarification promotionnelle spéciale, pro-

posant initialement un billet à 28,400 dinars, réduit à 24,000 dinars pendant le salon SITEV. De plus, afin de faciliter les voyages internationaux, Tassili Airlines a développé un programme avec des tarifs spéciaux, permettant de voyager léger à partir de 19,400 dinars ou 149 euros. Ce programme a été accompagné du lancement de nouveaux vols domestiques. En décembre dernier, Tassili Airlines a inauguré la ligne Alger-In Salah-Tamanrasset, renforçant récemment ses services vers El Oued. Depuis le 9 juin, la compagnie a également lancé une nouvelle rotation Alger-Béchar-Oran et prévoit bientôt de lancer une nouvelle ligne Alger-El Oued-Ilizi. Ces développements sont soutenus par des tarifs attractifs et accessibles, disponibles à travers un réseau de distribution étendu, comprenant plus de 200 agences agréées à travers le territoire national ainsi que le site web de la compagnie et ses agences propres. Ce réseau facilite grandement l'achat de billets pour tous ceux souhaitant emprunter les vols de Tassili Airlines, garantissant ainsi une accessibilité maximale aux voyages aériens dans la région, a détaillé le conseiller lors de son intervention sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale.

EDUCATION

Belaabed préside une conférence nationale virtuelle

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a présidé une conférence nationale virtuelle préparatoire à la conférence nationale en présentiel qui est prévue fin juin et sera consacrée à la clôture de l'année scolaire 2023-2024, outre la préparation des Directions de l'éducation pour la prochaine rentrée scolaire, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère. Lors de cette conférence tenue jeudi, le ministre a donné "des instructions et des orientations sur les dossiers à préparer pour la prochaine conférence nationale en présentiel, prévue du 29 juin au 1er juillet". Dans le cadre du suivi des opérations relatives à la clôture de l'année scolaire, M. Belaabed a souligné la nécessité de prendre "toutes les mesures en vue de mener à bien les opérations restantes et clôturer ainsi l'année scolaire 2023-2024, à l'instar des examens de rattrapage, la remise des carnets d'évaluation des acquis du cycle primaire et des certificats de réussite aux élèves admis, les inscriptions à la première année primaire, les résultats des examens nationaux, ainsi que les conseils d'admission et d'orientation au cycle post-obligatoire, et ceux dans l'enseignement secondaire général et technologique".

L'AEP, LE STOCKAGE DES CÉRÉALES ET LES ACTES D'URBANISME

Trois dossiers clés examinés par le gouvernement

Le Gouvernement, réuni jeudi sous la présidence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a examiné plusieurs dossiers relatifs notamment à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable AEP, le renforcement des capacités nationales de stockage des céréales et la simplification des procédures d'octroi des actes d'urbanisme, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. «Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce jeudi 20 juin 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des différentes mesures prises pour l'exécution des instructions de Monsieur le Président de la République, relatives à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et à l'état de mise en œuvre du programme spé-

cial qu'il a ordonné pour atténuer les impacts de la pénurie d'eau potable et développer des capacités de production d'eau dans le cadre d'un projet ambitieux visant à répondre de manière pérenne aux besoins des citoyens et à faire face au stress hydrique dû à la sécheresse et au changement climatique», lit-on dans le communiqué. Par ailleurs, le Gouvernement a examiné un certain nombre de mesures relatives à la mise en œuvre du programme national pour le renforcement des capacités nationales de stockage des céréales, qui constituent un des axes majeurs de la politique nationale de sécurité alimentaire décidée par Monsieur le Président de la République. Le Gouvernement a également examiné les moyens de promouvoir la participation des chambres de

commerce et d'industrie à la dynamique économique que connaît le pays aux niveaux national et local, et ce, à travers un cadre réglementaire compatible avec la nature de leurs missions et permettant à leurs adhérents de gérer leurs affaires avec efficacité et souplesse. Enfin, ajoute la même source, et dans le cadre de la simplification des procédures d'instruction et d'octroi des actes d'urbanisme, y compris les permis de construire, et leur délivrance dans les meilleurs délais, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités d'instruction et de délivrance de ces documents, notamment la mise en exploitation de la plateforme numérique des actes d'urbanisme ainsi que sa généralisation à travers le territoire national.

PLACÉE SOUS LE THÈME : « AVEC OU SANS LE BAC TU ES GAGNANT(E) ! »

La 19^e édition du salon «The Graduate Fair» lancée

La 19ème édition du Salon du Lycéen et de l'Etudiant algérien, « The Graduate Fair » s'est ouvert respectivement à l'hôtel El Aurassi Alger et à l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration « ESHRA » à Oran. Organisé par l'agence de communication spécialisée dans le marketing RH « Outviz », ce rendez-vous de quatre jours (22, 23, 24 et 25 juin courant) qui se veut un espace à la fois convivial et professionnel, permettant la rencontre d'un très large éventail d'acteurs de la formation (écoles supérieures, universités publiques et privées Algé-

riennes et étrangères, centres de formation professionnelle et écoles de langue.) et un public d'apprenants toutes spécialités et niveaux confondus (élèves, parents d'élèves, étudiants, salariés) à la recherche de formations supérieures ou professionnelles, ou simplement pour des besoins de conseils et d'orientation. Cette édition bénéficie du sponsoring de Final International University de chypre du Nord et du groupe Adaptarium LLC de Russie. Parmi les exposants, nous pouvons citer l'École Supérieure de Gestion et d'Economie Numérique, des

universités Oran 1 et Oran 2, l'école nationale polytechnique, l'ESST, l'INSIM Sup, l'IMAA ainsi que des établissements de formation professionnelle à l'instar du CFMA et EDUCALGPRO. Notons aussi la participation de l'Université turque Bahçeşehir University, Pirogov Russian National Research Medical University, l'école IT de Belgique pour ne citer que ceux-là. Seront aussi présents l'ambassade de Turquie, le British Council, l'Ambassade des USA et l'Ambassade de France.

CHINE

Une fusée transportant le satellite franco-chinois Svom décolle pour l'espace

Une fusée Longue-Marche 2-C transportant le satellite franco-chinois Svom, réalisé par des ingénieurs des deux pays, a décollé samedi de la base spatiale de Xichang (sud-ouest de la Chine), ont rapporté des médias. Le décollage a eu lieu à environ 15H00 (07H00 GMT). Cette mission a pour objectif de détecter dans l'espace les "sursauts gamma", véritables fossiles lumineux qui devraient fournir davantage d'infor-

mations sur l'histoire de l'Univers. Elaborée par des ingénieurs des deux pays, cette mission appelée "Svom" (Space-based multi-band astronomical Variable Objects Monitor), vise à détecter et localiser ces très lointains phénomènes cosmiques, à la puissance monumentale. Le satellite de 930 kilos contient quatre instruments (deux chinois, deux français). Il a été lancé dans l'espace à bord d'une fusée chinoise Longue Marche 2-C depuis la

base spatiale de Xichang, dans la province du Sichuan (sud-ouest de la Chine. Les "sursauts gamma" se produisent généralement après l'explosion d'étoiles massives (plus de 20 fois la masse du soleil) ou la fusion d'étoiles compactes. Explosions les plus puissantes de l'Univers, ces bouffées de rayonnement d'une luminosité colossale peuvent dégager une énergie équivalente à plus d'un milliard de milliards de soleils.

CÉRÉALES

La Russie maintient ses prévisions de récolte à 132 millions de tonnes cette année

La Russie, premier exportateur mondiale de blé, a maintenu ses prévisions de récolte de céréales pour 2024 à 132 millions de tonnes métriques. "Il a fait très sec dans les régions du sud et dans la partie centrale de la Russie au cours du dernier mois. Une telle situation peut certainement modifier fortement nos attentes. Néanmoins, nous maintenons les prévisions de récolte de 132 millions de tonnes métriques de céréales, 86 millions de tonnes de blé et 28 millions de tonnes de toutes les cultures oléagineuses", a déclaré la ministre russe de l'Agriculture Oksana Lut. En 2023, la Russie avait exporté quelque 60 millions de tonnes de blé à la suite d'une récolte céréalière record pour 2022 avec plus de 157 millions de tonnes dont plus de 104 millions de tonnes de blé.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

Mercuriale

وزارة التجارة وتربية المصايد
MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 19 جوان 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 19 Juin 2024

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²			المنتجات
Produits	DA / Kg	معدل	أعلى	أدنى	
		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	85	93	77	البطاطا
	Tomate	88	100	75	الطماطم
	Oignon sec	64	73	55	البصل الجاف
	Ail sec	395	456	335	الثوم الجاف
	Ail vert	127	144	110	الثوم الأخضر
	Carotte	77	85	68	الجزر
	Navet	167	179	155	لفت
	Poivron	142	158	126	الفلفل الأخضر
	Piment	166	186	146	الفلفل الحار
	Courgette	109	121	96	الكوسة
	Haricot vert	260	280	239	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	148	162	135	الخس
Fruits frais	Pomme locale	447	565	329	التفاح المحلي
	Datte	570	705	435	التمر
	Melon	115	129	101	البطيخ الأصفر
	Pastèque	91	103	79	البطيخ الأحمر
	Banane	323	339	307	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1712	1843	1581	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	345	357	333	الدجاج
	Œufs (Unité)	17	18	16	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	102	89	حليب البقر (لتر)

MARCHÉ NATIONAL DES ASSURANCES

Hausse du chiffre d'affaires de 4%, à 48,4 milliards DA

Le marché nationale des assurances, toutes activités confondues, totalises, au titre des trois premiers mois de l'exercice 2024, un chiffre d'affaires de 48,4 milliards de DA, soit une augmentation de 4% par rapport à la même période de l'exercice 2023, indique le Conseil national des assurances dans sa Note de conjoncture du premier trimestre 2024.

Par Sirine R.

Avec une part de marché de 82%, les Assurances de Dommages continuent de dominer le marché » national, suivies par les Assurances de Personnes avec un taux de près de 11%. Quant aux sinistres déclarés auprès des sociétés d'assurances, ils affichent, au titre du premier trimestre 2024, une hausse de 14,3%, en montant, et de 12,3% en nombre, totalisant, ainsi, 428 887 dossiers pour un montant de 20,8 milliards de DA. Pour 266 000 dossiers réglés, les indemnisations du marché des assurances cumulent un montant de 15,2 milliards de DA, soit une régression en montant et en nombre de 6,9% et 3,2% respectivement, par rapport à la même période de 2023. Quant aux sinistres à payer, ils sont évalués à 108,1 milliards de DA, en évolution de 7,4%, par rapport au T1-2023. Même tendance haussière est constatée, en termes de nombre de dossiers en stock (+13,6%), avec un total de 1 659 891 dossiers, au 31/03/2024. Impacté par la baisse du nombre de dossiers réglés, conjugué à une hausse des déclarations, le taux de règlement du secteur des assurances affiche, à fin du T1-2024, une baisse de 17,6%, comparativement au T1-2023, ajoute la même source. S'agissant de la production des Assurance de Dommages, elle a avoisiné les 39 milliards de DA, en enregistrant un montant additionnel de 279,4 millions. Bien que quelques évolutions soient constatées au niveau de quelques branches dont, notamment, la branche Automobile qui occupe une part de 5-4% du portefeuille de cette activité, les assurances de dommages connaissent une quasi-stagnation par rapport au T1 2023 due en particulier à l'importante baisse enregistrée par PIRD (près de 8%), la branche qui a pratiquement le même poids que l'Automobile, ainsi qu'à la branche Transport qui connaît aussi une baisse d'environ 13%, précise le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière Note de conjoncture.

Hausse de 8,2% de la branche automobile

Avec une part de 54% du total de la production des Assurances de Dommages, l'assurance Automobile réalise, durant le premier trimestre 2024, un chiffre d'affaires de 21,4 milliards de DA, soit une progression de 8,2% par rapport à la même période de

l'exercice 2023. Cette tendance est le résultat de l'entrée en portefeuille de nouvelles affaires, conséquence de l'octroi d'agréments d'importation, en 2023, au profit de plusieurs concessionnaires dont quelques-uns ont commencé la commercialisation (< OPEL », « CHERY » et « FIAT », etc.). Ainsi, le nombre de contrats progresse de 6,7%, générant une hausse de la production en Garanties obligatoires (+7,9%). En sus, les Garanties facultatives», détenant 81,1% du chiffre d'affaires global de la branche, inversent la tendance observée durant le premier trimestre 2023, durant lequel elle avait enregistré un repli de 2,3%, et enregistrent, ainsi, une reprise de 8,2%.

IRD en baisse de 7,9%

Le chiffre d'affaires réalisé par l'assurance Incendie et risques divers (IRD) atteint, à fin du 31/03/2024, un montant de 14,9 milliards de DA, contre 16,1 milliards de DA, à la même période de 2023, soit un repli 7,9% du, principalement, à la perte au niveau de la sous-brancher Autres dommages aux biens de 1,8 milliard de DA, causée par la régression constatée en Risques de construction (-48,2%). Cette situation s'expliquant, essentiellement, par le non-remplacement de certaines affaires précédemment souscrites, et par la souscription, durant le T1-2023, de plusieurs contrats à caractère non renouvelable, pour certaines sociétés. En revanche, la une sous-brancher Incendie, Explosions et éléments naturels enregistre une hausse de 4,9%, boostée par les Risques industriels », qui occupent une part de 70,1% et augmentent de 1,7%; l'assurance contre les effets des risques de Catastrophes Naturelles Cat-Nat, qui détient une part de 19% du total de la sous-brancher, réalise une performance de près de 25%.

Progression 21,5% de la branche agricole

Contrairement aux replis enregistrés, durant les quatre trimestres de l'exercice précédent, les réalisations de la branche Agricole affichent, durant le T1-2024, un gain de 97,8 millions de DA, soit un taux de progression de 21,5%, par rapport au T1-2023, cumulant, ainsi, près de 553,5 millions de DA de chiffre d'affaires. Cette tendance est tirée, essentiellement, par la Production végétale» qui évo-

lue de 126% et détient 27,7% des réalisations de la branche, et ce, suite à la relative amélioration des conditions climatiques ayant engendré une reprise des souscriptions, notamment en production céréalière. Aussi, le recours de plus en plus important à l'agriculture utilisant des moyens d'irrigation modernes (en pivot), notamment dans le Sud des Hauts-Plateaux et dans le Grand-Sud du territoire national, est d'un apport certain à cette tendance. Par contre et bien que le nombre de contrats soit en hausse de 20,3%, la Production animale marque un recul de 9,3%, expliquée, en grande partie, par le non renouvellement du contrat relatif à la Mortalité des bovins, souscrit par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) qui, pour rappel, a procédé, lors du second semestre 2023, à la suspension de l'importation de bovins, en provenance de certains pays, par mesure préventive et ce, suite à l'apparition d'une maladie hémorragique épizootique. Par ailleurs, la branche transport a enregistré un recul de 12,9%. Occupant une part de 4,9% du total des « Assurances de Dommages, la branche Transport marque une régression de près de 13%, en montant, et de 11,5% en nombre, totalisant, ainsi, un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de DA, durant le T1-2024, contre 2,2 milliards de DA, enregistrés à fin du T1-2023. Ce résultat est la conséquence de la décroissance enregistrée en Transport maritime (-27,5%), en raison de la baisse constatée au niveau de l'ensemble des sous-branches le composant, à savoir Corps maritime (-29,4%), Responsabilité Civile des véhicules maritimes (-36,3%) et Facultés maritimes» (-25,2%). Cette décroissance est légèrement amortie par l'assurance «Transport aérien » qui détient une part de 22,8% du chiffre d'affaires de la branche et progresse de 37,8%, par rapport aux réalisations du T1-2023. Quant à la branche « Crédit », elle cumule, au 31/03/2024, un chiffre d'affaires de 898,8 millions de DA, en hausse de 15,8% comparativement au T1-2023. Cette évolution est générée par les progressions qu'affichent la majorité des sous-branches, notamment, « Insolvabilité générale (+29,2%), par rapport au 31/03/2023, expliquée par le renouvellement des principales polices déjà en portefeuille, ainsi que l'apport de nouvelles affaires.

AVEC UNE PRODUCTION DE 64,4 MILLIONS DE DA AU PREMIER TRIMESTRE 2024

L'assurance Takaful poursuit sa progression

Les sociétés et fenêtres activant dans le cadre de l'assurance Takaful Général cumulent, au 31/03/2024, une production de 64,4 millions de DA, soit une évolution de près de 135%, tirée, principalement, par les branches «Automobile et IRD», fruit de l'extension du réseau de distribution y relatif, précise le Conseil national des assurances dans sa Note de conjoncture. La branche Automobile, qui détient 80,1% des réalisations, continue à progresser considérablement avec un taux d'évolution de 106,3%, en montant, et de 55,2%, en nombre. Les contributions de la branche IRD s'élèvent, au 31/03/2024, à 9,1 millions de DA, en progression de 306,5%, par rapport au T1-2023, suite au lancement de nouveaux produits. La branche Agricole marque son entrée en portefeuille, avec un contrat d'un montant de 78 900 DA, souscrit durant le T1-2024. Les sinistres déclarés auprès des sociétés et fenêtres de l'assurance Takaful Général enregistrent un montant de 42,4 millions de DA pour 264 dossiers déclarés, en évolution de 286,7%, en montant, et de 34%, en nombre, relativement au T1-2023, conséquence de l'expansion de la production de cette activité. Concernant les règlements, ils atteignent un montant de 12,5 millions de DA pour 161 dossiers, détenus, en majorité, par la branche Automobile». En ce qui a trait aux sinistres à payer, le montant est estimé à 25,4 millions de DA pour un total de 753 dossiers en instance de règlement, en augmentation de 126,7%, en montant, et de 137,5% en nombre, engendrée par la [branche Automobile qui s'accapare une part de 98,5%. Taux de règlement. Les sociétés et fenêtres activant dans le cadre de l'assurance Takaful Général, affichent, au terme de l'exercice 2024, une baisse de 37,2% en termes de taux de règlement des sinistres, soit un taux de 17,1%, au 31/03/2024, contre 27,3% à fin du T1-2023.

S R.

APPARITION DE FOYERS DE DNC BOVINE

Le ministère de l'Agriculture rassure

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a rassuré samedi les éleveurs, suite à l'apparition de quelques foyers de "dermatose nodulaire contagieuse" bovine au niveau de quelques wilayas, que la situation est "maîtrisée" et que tous les moyens de prévention et de lutte ont été mobilisés. "Le ministère rassure les éleveurs que la situation sanitaire est maîtrisée et que tous les moyens nécessaires de prévention et de lutte sont mobili-

sés afin d'accompagner les professionnels et d'éviter la propagation de la maladie dans notre cheptel", indique un communiqué du ministère. Le ministère a ainsi engagé "toutes les mesures sanitaires nécessaires, afin de contenir la maladie et d'éviter sa propagation", alors que les procédures d'acquisition du vaccin contre cette maladie ont été déjà engagées auprès de l'Institut Pasteur afin de renforcer le dispositif de prévention et de lutte, selon le communiqué.

Et puisqu'il s'agit d'une maladie "vectorielle" où le virus se propage dans la population d'insectes, une large désinsectisation est "fortement recommandée et doit obligatoirement être effectuée et de manière permanente et contrôlée". Il est recommandé aussi, poursuit le ministère, l'application stricte des mesures d'interdiction de déplacements des animaux à partir des exploitations infectées, de l'isolement des animaux malades et de la désinfection des locaux et

des outils. En cas de suspicion, les éleveurs doivent se rapprocher du vétérinaire le plus proche, recommande le ministère. La dermatose nodulaire contagieuse bovine est une maladie virale affectant uniquement les bovins et non transmissible à l'homme. Elle se transmet principalement par les vecteurs (insectes piqueurs) et se caractérise notamment par de la fièvre et des nodules de tailles diverses sur la peau de l'animal, précise le communiqué.

L'ALGÉRIENNE DES
CUIRS ET DÉRIVÉS DE
BATNA

Collecte de plus
de 125.000 peaux
de moutons
sacrifiés

L'unité de Batna de l'Algérienne des cuirs et dérivés (ACED) a fait état, jeudi de la collecte de 125.276 peaux de moutons sacrifiés durant l'Aïd El-Adha. "Cette quantité importante de peaux a été réceptionnée par l'unité sur une période de 5 jours depuis dimanche dernier, premier jour de l'Aïd", a déclaré le chef de service commercial, Abdelkrim Yahiaoui. Il a par ailleurs précisé que "les peaux en question ont été reçues de 13 wilayas, en l'occurrence Batna, Constantine, Sétif, Guelma, Biskra, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Skikda, Tébessa, Mila, Ouled Djellal, Annaba et Khenchela". Selon le même responsable, cette année a connu "une augmentation substantielle du nombre de peaux réceptionnées par l'unité de Batna de l'ACED comparativement à l'année 2023, marquée par la collecte de 85.000 pièces". Il a ajouté que l'opération de tri des peaux, destinée à sélectionner les pièces indemnes de toute déchirure ou détérioration, se poursuit en vue de la transformation des peaux en question en pièces semi-finies destinées au marché national ou à l'exportation. "Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne, notamment la désignation de 44 travailleurs des services de production et maintenance de l'unité, mobilisés depuis la matinée du premier jour de l'Aïd El Adha", a-t-il dit, faisant état de l'installation d'une cellule de suivi du processus depuis la réception des peaux par l'unité jusqu'à leur acheminement vers la chaîne de transformation. Le directeur de l'industrie de la wilaya de Batna, Djelloul Menasri, a fait état, à son tour, de la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, et d'un "travail coordonné" avec plusieurs secteurs au niveau local pour la réussite de la campagne de collecte des peaux. Il a évoqué, à ce propos, la réquisition de camions appartenant à des entreprises publiques afin de collecter et transporter les peaux vers l'unité de l'ACED, à Batna. La même source a également rappelé l'organisation, préalable à la collecte, d'une "campagne de sensibilisation à grande échelle" visant les citoyens, les engageant à s'assurer de l'intégrité des peaux lors du dépouillement des bêtes immolées, et à placer les toisons dans des endroits désignés par avance en vue de leur collecte. Notons que l'unité de Batna de l'ACED, située dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya, est entrée en exploitation en 1973. Produisant en moyenne 1.500 pièces de cuir par jour (provenant principalement de peaux de moutons), elle a réalisé plusieurs opérations d'exportation.

WILAYAS DE L'OUEST

Collecte et récupération de
milliers de peaux de moutons

Les campagnes de collecte des peaux de moutons sacrifiés, au cours d'Aïd El Adha dans les différentes wilayas de l'Ouest du pays, ont abouti à la collecte et à la récupération de milliers de pièces destinées à l'industrie du cuir.

Dans la wilaya d'Oran, l'entreprise chargée de la gestion des centres d'enfouissement technique (EPIC CET Oran) a récupéré 1.716 peaux intactes, qui ont été transférées à deux industriels, a fait savoir son directeur, Rachid Hamneche, qui a précisé que son entreprise a mobilisé pas moins de 50 agents et 5 camions pour effectuer la collecte des déchets ménagers. Dans la wilaya de Mascara, 13.400 unités ont été collectées, selon le directeur local de l'industrie, Daghamane Raouf, qui a indiqué que cette quantité de peaux a été collectée au niveau de cinq centres d'enfouissement technique dans les communes d'Al Keurt, Mohammadia, Sig, Zahana et Oued El Abtal. Une partie des peaux, à savoir 1.456 unités, a été livrée, mercredi, à une unité spécialisée dans la transformation du cuir dans la wilaya d'Aïn Temouchent, tandis qu'une autre part devrait être livrée, demain vendredi, A-t-on précisé. La campagne de collecte des peaux dans la wilaya de Mascara a enregistré la participation des directions de l'industrie, des travaux publics et de l'environnement et des communes, a-t-on souligné. Dans la wilaya de Tissemsilt, plus de 3.800 peaux ont été collectées, selon le directeur lo-

cal de l'Industrie Rachid Terrari, qui a déclaré que les peaux ont été triées et 1.600 pièces ont été déclarées intactes et transférées à la tannerie de la wilaya de Djelfa. Le même responsable a salué l'adhésion des habitants de la wilaya à la campagne de collecte des peaux et leur engagement par rapport aux conditions de leur conservation, ce qui a facilité le processus du traitement et du tri, évitant ainsi leur détérioration, compte tenu de la température élevée enregistrée au cours de cette période. Dans la wilaya de Relizane, plus de 14.000 peaux de moutons ont été collectées, selon le directeur local de l'Environnement, Reda Bensalem, qui a indiqué que l'opération a été organisée en collaboration avec la direction de l'Industrie, en coordination avec les directions du Commerce et de la Promotion des exportations, celle des affaires religieuses et des wakfs et l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique, en plus des communes et du groupe textile "GITEX". La même source a ajouté qu'après le tri des peaux, environ 2.000 peaux impropres à la transformation ont été éliminées et enfouies, tandis que 12.054 peaux saines ont été orientées vers des entreprises locales spécialisées dans la transformation et le tannage du cuir.

A Sidi Bel Abbes, 8.000 peaux de moutons ont été collectées à l'occasion de l'Aïd El-Adha, selon le directeur local de l'Industrie, Djamel-eddine Bensouna. La même source a expliqué que dans le cadre de la mise en œuvre de la campagne nationale de collecte des peaux de moutons du sacrifice pour l'année 2024, quelque 8.000 peaux ont été collectées, sachant que l'opération de tri a abouti à la sélection de 1.700 peaux intactes pouvant être exploitées comme ressource économique, précisant que les peaux intactes seront envoyées à la tannerie publique de la wilaya d'Aïn Temouchent. Dans la wilaya d'El Bayadh, cette campagne s'est soldée par la collecte de 6.300 peaux, durant les jours de l'Aïd El-Adha, a fait savoir le directeur de l'Industrie de la wilaya Ahmed Bencherik. L'opération, pour laquelle toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires ont été mobilisées, a reçu une l'adhésion des citoyens de toutes les communes de la wilaya. Selon le même intervenant, après le processus de collecte, les peaux ont été transférées à la tannerie publique située dans la wilaya de Djelfa afin de les trier et d'en exploiter les pièces intactes.

ORAN

Découverte d'une usine clandestine de transformation
et de conserve de poissons et de plats préparés

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi Ben Okba (Oran) a mis un terme aux activités d'une usine clandestine de transformation et de mise en conserve de poissons et de plats préparés, a-t-on appris, vendredi, auprès de ce corps de sécurité. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'information par la même brigade, dont les éléments se sont déplacés sur les lieux, en compagnie des représentants de la direc-

tion du Commerce et de la Promotion des exportations, ainsi que ceux du service d'hygiène et d'un vétérinaire, précise-t-on. Sur place, il a été constaté l'existence d'une usine clandestine implantée sur une terre agricole, qui activait dans la transformation et mise en conserve des poissons congelés, la congélation de produits alimentaires préparés et des glaces en usant de produits chimiques toxiques et dangereux pour la santé publique, selon la même

source. Cette opération a conduit à l'arrestation du propriétaire de l'usine et la saisie et la destruction de 7 tonnes et 620 kg de produits alimentaires impropres à la consommation, ainsi que 110 kg de produits chimiques toxiques et dangereux, poursuit-on. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Gdyl pour avoir commis 24 infractions, notamment l'ex-

ploitation d'une installation classée sans autorisation, le changement du caractère d'une terre agricole par une autre activité, absence d'agrément sanitaire et d'inspection vétérinaire, le non-enregistrement de la marque commerciale auprès de l'Institut national de la propriété industrielle, acquisition de matériaux et produits chimiques sans autorisation et non-respect des conditions de stockage des produits chimiques, explique-t-on de même source.

OUARGLA

Pour l'intensification des efforts de lutte
contre la désertification

La nécessité de fédérer les efforts multisectoriels et les partenaires socio-économiques pour lutter contre le phénomène de la désertification et atténuer les séquences de la sécheresse en régions sahariennes a été mise en avant par les participants à une journée d'étude sur la "Lutte contre la Désertification" tenue, jeudi à Ouargla. Intervenant lors de cette rencontre organisée à l'initiative de la conservation locale des forêts dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, le 17 juin, le conservateur des forêts de la wilaya d'Ouargla, Djamel Guessas, a affirmé que "Ouargla est l'une des régions sahariennes sujets de déséquilibre du système environnemental engendré d'effets naturels et humains, notamment les palmeraies ravagées par les incendies et la mise en terre d'arbustes d'essence sylvoicole non adaptés aux conditions naturelles sahariennes". Le même responsable a, à ce titre, mis en exergue les efforts du secteur dans la lutte contre le phénomène de désertification,

dont l'extension du couvert végétal à la faveur de l'organisation des campagnes de boisement, l'ancrage de la culture environnementale, l'encouragement des agriculteurs à développer l'arboriculture fruitière, dont l'oléiculture, l'arganier et le caroubier, espèces aux caractéristiques résistantes à la sécheresse. Selon M. Guessas, le secteur devra être consolidé par souci de satisfaire la demande d'Ouargla et des autres wilayas en quantités d'arbustes, d'une pépinière d'une capacité de production de plus de 1.000 arbustes, 13 espèces, adaptés aux rudes conditions climatiques des régions sahariennes. Pour sa part, la représentante du commissariat au développement de l'agronomie en régions sahariennes CDARS d'Ouargla, l'agronome Mes-saouda Hadou, a passé en revue les efforts menés par cette instance dans la lutte contre la désertification et la sécheresse au travers la réhabilitation des anciennes palmeraies, l'extension de la richesse phœnicicole, la création des périmètres agricoles familiales, la mise en défens des aires de pacage et la mise au point

d'une carte d'exploitation des terres en régions sahariennes et semi-sahariennes. La représentante de la direction de l'environnement, Asma Kamassi, a abordé les changements climatiques et les séquelles socio-économiques de la désertification, les voies et moyens d'y lutter par l'encouragement des recherches scientifiques, l'exploitation des nouvelles technologies pour actualiser les données monographiques des régions sahariennes. Organisée en coordination avec le CDARS et les directions locales des services agricoles, de l'environnement et des ressources en eau, cette journée qui a eu pour cadre l'institut national spécialisé en formation professionnelle "Salah Eddine El-Ayoubi" a été mise à profit par les participants pour avancer des suggestions et solutions, dont la création des périmètres phœnicicoles et arbres fruitiers près des tissus urbains, l'encouragement à la réalisation des études et recherches à même de lutter contre les phénomènes de la désertification et de la sécheresse influant négativement sur l'environnement.

UNION EUROPÉENNE

La Commission affiche ses tarifs compensatoires sur les véhicules électriques chinois

La Commission européenne a depuis 2019 enrichi ses outils visant à limiter, voire prévenir, les dépendances stratégiques envers des partenaires étrangers (lire la Chine) dans les secteurs critiques de la transition énergétique. Sont particulièrement visées les dépendances qui résultent d'importations de biens uniquement subventionnés par des pays tiers aux dépens de l'industrie européenne.

C'est ainsi qu'en octobre 2023 la Commission européenne a ouvert une enquête ex-officio (non sollicitée par l'industrie) sur un échantillon de producteurs chinois (sur les plus que 300 existants) ou de producteurs non-chinois basés en Chine de véhicules électriques. Des producteurs ayant accepté de participer à l'enquête, mais n'ayant pas été retenus dans l'échantillon, pourront se voir appliquer un droit de douane compensatoire qui n'excède pas la moyenne pondérée des tarifs imposés aux producteurs enquêtés. Cette enquête est menée dans le cadre de la réglementation européenne anti-subsvention et elle est conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est ainsi que les droits de douane ne visent pas à rendre les produits importés moins compétitifs que les produits domestiques, mais ne font que compenser l'avantage compétitif injustifié apporté à l'entreprise exportatrice par les subventions des gouvernements tiers. Cet avantage est calculé par la Commission au cours de l'enquête.

La Commission a réuni suffisamment de preuves sur le fait que les producteurs en question ont bénéficié d'importantes subventions de la part du gouvernement de la République populaire de Chine sous différentes formes :

- transferts directs de fonds ;
- crédits d'impôts ;
- fourniture publique de biens et services à un prix inférieur au prix de marché ;
- subventions, prêts et crédits à l'exportation et lignes de crédit fournies par des banques publiques et obligations souscrites par des banques publiques et privées à conditions préférentielles ;
- assurance à l'exportation à conditions préfé-

rentielles ;

- réductions et exemptions d'impôts sur le revenu, sur les dividendes, de TVA

En plus d'établir la preuve des subventions, la Commission doit aussi prouver qu'il existe une menace de nuisance pour les producteurs européens et démontrer le lien de causalité entre les subventions et la nuisance.

Elle a su prouver que les importations subventionnées ont crû à un rythme soutenu autant en termes absolus qu'en parts de marché et que les excès de capacités existantes en Chine, ne pouvant pas être absorbés par d'autres marchés, peuvent générer une hausse substantielle de ces importations dans l'UE dans le futur proche avec une probabilité élevée. Les importations européennes de véhicules électriques chinois ont rapidement augmenté passant de 1,6 milliard de dollars en 2020 à 11,5 Mds\$ en 2023. La politique de subvention – en comprimant les coûts de production et les prix de vente – exerce une pression sur les ventes, les parts de marché et les profits des producteurs européens sur le marché unique. Les producteurs chinois bénéficient en plus du vaste schéma de subventions, de main-d'œuvre et d'énergie moins chère. L'intense concurrence sur le marché chinois saturé a conduit à une guerre des prix. Les producteurs cherchent donc à compenser la compression de leurs marges sur le marché chinois par des prix plus élevés sur le marché européen.

La Commission a donc dévoilé les droits de douane individuels qu'elle proposera à trois producteurs chinois sélectionnés :

- BYD à la hauteur de 17,4%
- Geely : à la hauteur de 20%
- SAIC à la hauteur de 38,1%

Ces droits de douane viendront s'ajouter aux

droits existant de 10%.

Tous les autres producteurs chinois (ou en Chine) ayant coopéré à l'enquête sans faire l'objet d'une investigation personnalisée seront soumis au tarif compensatoire de 21%. BMW Brilliance Automotive, Audi FAW NEV Co, FAW-Volkswagen, Dongfeng Peugeot Citroën font partie de ce groupe. C'est pour l'instant aussi le cas de Tesla, qui pourrait néanmoins, sur requête, faire l'objet d'un calcul individuel au stade final de la procédure. Ceux qui n'ont pas coopéré seront imposés à hauteur de 38,1%.

Ces droits provisoires seront imposés dès le 5 juillet 2024 (retenus sous forme de garantie par les douanes nationales) et deviendront effectifs quatre mois après cette date, soit début novembre.

Entre-temps, la discussion avec les autorités chinoises est ouverte afin d'explorer les voies possibles pour trouver une solution conforme aux règles de l'OMC.

Notre opinion

La prime offerte par le marché européen aux producteurs chinois est bien plus élevée que les droits de douane imposés par la Commission, laissant encore la possibilité aux producteurs chinois de baisser leurs prix pour gagner des parts de marché tout en restant profitables. Cette prime serait en revanche inférieure pour les producteurs étrangers basés en Chine et exportant en Europe, qui ne bénéficient pas de subventions équivalentes à celles des producteurs chinois. Le rôle de la Chine en tant que base d'exportation vers l'Europe pour ces producteurs (européens, japonais ou américains) pourrait être remis en cause. La faible croissance et la rentabilité réduite du marché do-

mestique, l'absence de marchés d'exportation alternatifs attractifs et les capacités excédentaires existantes et en cours de construction justifient encore un fort intérêt des producteurs chinois pour le marché unique. Les producteurs pourraient aussi contourner ces droits de douane en investissant dans la production sur le sol de l'UE (projets en cours en Hongrie, en Espagne) ou dans son voisinage (en Turquie).

Mais l'action européenne à leur égard pourrait ne pas s'arrêter aux tarifs compensatoires. L'interdiction du marché unique aux produits utilisant le travail forcé ou présentant un risque pour la cybersécurité (intégration de caméras et capteurs contrôlés par des producteurs chinois) pourrait s'appliquer aux voitures. La Commission pourrait également initier une enquête anti-dumping, notamment si les producteurs chinois répondaient par une baisse des prix. Les pays européens pourraient en outre s'inspirer de l'exemple français qui conditionne la prime à l'achat d'un véhicule à des critères de soutenabilité excluant de facto les producteurs chinois.

Entre-temps, l'action de la Commission européenne pourrait se retrouver entravée si les États membres bloquaient sa décision au Conseil des instruments de défense commerciale. Un vote à la majorité (15 pays et 65% de la population de l'UE) serait nécessaire. L'Allemagne, la Hongrie et la Suède ont déjà manifesté leur opposition, l'industrie automobile allemande, notamment, craignant des rétorsions sur ses exportations sur le marché chinois.

Source: Le Monde

Les États-Unis demandent à leurs alliés de réduire les exportations de puces vers la Chine

Par Demetri Sevastopulo

Les États-Unis poussent leurs alliés européens et asiatiques à renforcer les restrictions sur les exportations de technologies et d'outils liés aux puces vers la Chine, alors que le développement de semi-conducteurs avancés par Huawei suscite de plus en plus d'inquiétudes.

Washington souhaite que le Japon, la Corée du Sud et les Pays-Bas utilisent les contrôles à l'exportation existants de manière plus agressive, notamment en empêchant les ingénieurs de leurs pays de réparer les outils de fabrication de puces dans les usines de semi-conducteurs de pointe en Chine, selon cinq personnes au fait de ces conversations.

En 2022, l'administration Biden a mis en place des mesures radicales de contrôle des exportations, dont l'interdiction pour les US persons (ressortissants et entreprises américains) d'apporter un soutien direct ou indirect à certaines usines de fabrication de puces avancées en Chine. Mais il existe beaucoup moins de restrictions empêchant les groupes chinois d'embaucher des ingénieurs des pays alliés.

« Pour rendre les contrôles plus efficaces à l'égard de la Chine et mettre l'industrie américaine sur un pied d'égalité, les alliés doivent interdire à leurs entreprises de fournir des services qui soutiennent la production de

circuits intégrés avancés à nœuds [Une connexion à nœud est à résistance nulle, NdT] en Chine », a déclaré Kevin Wolf, expert en matière de contrôle des exportations au cabinet d'avocats Akin Gump.

Les États-Unis s'inquiètent de plus en plus de la vitesse à laquelle les groupes chinois développent des puces avancées malgré les contrôles américains plus stricts.

Lorsque la secrétaire au Commerce, Gina Raimondo, s'est rendue en Chine l'année dernière, Huawei a lancé le Mate 60 Pro, un téléphone doté d'une puce avancée qui a surpris les experts en contrôle des exportations du gouvernement américain.

Washington souhaite également que les alliés rendent plus difficile le contournement des restrictions américaines par la Chine. Ils souhaitent notamment que les entreprises de pays tiers aient plus de mal à fournir à la Chine des articles contenant des technologies produites au Japon, en Corée du Sud ou aux Pays-Bas.

Les États-Unis utilisent un outil étendu appelé « Foreign Direct Product Rule » [Règle sur les produits étrangers directs, NdT] pour cibler Huawei. Cette règle permet au ministère du Commerce d'empêcher des entreprises non américaines de fournir à l'entreprise des articles contenant de la technologie américaine, même si celle-ci est fabriquée en dehors des États-Unis. Mais les

alliés n'ont pas mis en œuvre de mesures qui auraient un impact similaire.

Une personne au fait de la situation a déclaré que les États-Unis ne demandaient pas aux alliés de créer de nouveaux mécanismes sur le modèle du Foreign Direct Product Rule (FDPR), mais qu'ils souhaitaient simplement qu'ils utilisent les régimes de contrôle des exportations existants pour s'attaquer au problème.

La Maison Blanche et le ministère du Commerce se sont refusés à tout commentaire. Le ministère japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie et le gouvernement néerlandais se sont également abstenus de tout commentaire.

Le ministère sud-coréen de l'Industrie, du Commerce et de l'Énergie a déclaré qu'il n'était « pas au courant » d'une quelconque demande américaine visant à renforcer ses contrôles à l'exportation.

La réaction des alliés n'est pas encore claire. Ils ont renforcé les contrôles sur les exportations de technologies liées aux puces après les contrôles américains de 2022. Certaines entreprises asiatiques sont frustrées par le fait que les États-Unis continuent de laisser certaines de leurs entreprises, telles que Qualcomm, fournir des puces à Huawei, alors que Washington fait pression sur ses alliés. Selon l'une des personnes impliquées, certains responsables de pays alliés ont égale-

ment fait valoir que la présence d'ingénieurs au sein des groupes chinois était nécessaire pour les aider à surveiller l'activité locale.

L'année dernière, le Japon a imposé des restrictions sur 23 types d'outils de fabrication de puces. À l'époque, les autorités japonaises avaient déclaré que ces restrictions allaient plus loin que celles imposées par les États-Unis, puisque les exportateurs devaient obtenir des licences pour toutes les régions, ce qui conférerait au ministère du Commerce un droit de regard très étendu. Toutefois, certains fonctionnaires ont déclaré qu'il y avait un manque de transparence quant à la sévérité réelle du Japon dans la mise en œuvre des contrôles à l'exportation.

De nombreuses entreprises japonaises ont rompu leurs liens avec Huawei, mais le groupe chinois reste membre du Keidanren, le groupe de pression commercial le plus influent du pays.

Valdis Dombrovskis, commissaire européen au Commerce, a déclaré au Financial Times que l'Union européenne hésiterait à empêcher les ressortissants européens de travailler en Chine. « Ce sujet sur les talents est une question plus fondamentale de liberté personnelle. C'est un domaine dans lequel nous devons avancer très prudemment », a déclaré Dombrovskis.

Source : Financial Times
Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

COMPÉTITIVITÉ
Les Émirats arabes unis ont progressé de trois places dans le classement mondial

Les Émirats arabes unis ont progressé de trois places dans le classement mondial de la compétitivité des économies de l'IMD cette année, pour se hisser au 7e rang. Au niveau régional, trois autres économies ont amélioré leur classement : En 5 ans, le Qatar est passé de la 14e à la 11e place tandis que l'Arabie saoudite s'est hissée du 24e à la 16e rang et Bahreïn du 30e au 21e. Le rapport de l'IMD agrège des données sur la performance économique, l'efficacité des processus décisionnels, le climat des affaires et les infrastructures. La compétitivité est le socle de la croissance économique : Corrélation entre les scores de l'IMD et le PIB par habitant. Si les EAU caracolent au sommet des trois premiers critères, c'est notamment en matière d'infrastructures de recherche, de santé et d'éducation qu'ils bénéficient d'une belle marge de progression. L'insuffisant développement des infrastructures des pays du CCEAG classés constitue un frein à la compétitivité de leurs économies. Le constat est partagé par le dernier Gulf Economic Update de la Banque Mondiale qui mettait en avant la sous-performance des états du Golfe en matière d'éducation primaire et secondaire par rapport aux autres économies développées. Il conclut sur la nécessité d'un investissement soutenu dans la qualité de l'éducation pour assurer la compétitivité de leurs économies sur laquelle l'insuffisant développement du capital humain pèse à long terme. La relative faiblesse de la qualité de l'enseignement représente en effet un obstacle majeur au développement du capital humain dans la région ainsi qu'à la capacité des pays du CCEAG à rivaliser au niveau mondial avec les pays les plus performants comme Singapour, qui figure aussi bien au premier rang du classement de l'IMD qu'au sommet des benchmarks PIRLS/PISA.

POLLUTION PAR LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES EN TUNISIE

Agir dans l'urgence

La gestion des déchets électroniques est un enjeu majeur pour tous les pays et en particulier pour l'Afrique. Le rapport 2024 du «Global e-waste monitor» insiste sur l'urgence d'agir face à l'augmentation alarmante des déchets d'équipements électriques et électroniques (Deee) sur le continent.

D'après le quatrième «Global E-waste Monitor» (GEM) de l'ONU, la production mondiale de déchets électroniques augmente cinq fois plus vite que le recyclage documenté des déchets électroniques.

62 millions de t de déchets électroniques ont été produits en 2022, soit une hausse de 82% par rapport à 2010. Selon les prévisions, cette production augmentera encore de 32%, pour atteindre 82 millions de t en 2030.

Seulement 22,3% de la masse des déchets sont documentés

Ces 62 millions de t de déchets électroniques générés rempliraient 1,55 million de camions de 40 t, soit à peu près assez de camions

pour former une ligne encerclant l'équateur, selon un rapport de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (Unitar) et l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Aussi, selon le GEM, seulement 22,3% de la masse de déchets électroniques de l'année ont été documentés comme ayant été correctement collectés et recyclés en 2022, laissant indisponibles 62 milliards de dollars de ressources naturelles récupérables et augmentant les risques de pollution pour les communautés du monde entier.

Le rapport prévoit une baisse du taux de collecte et de recyclage documenté de 22,3% en 2022 à 20% d'ici 2030, en raison de la différence croissante dans les efforts de recyclage par rapport à la croissance fulgurante de la production de déchets

électroniques dans le monde.

D'après les statistiques de l'Agence nationale de gestion des déchets (Anged), en Tunisie, les quantités annuelles d'équipements électriques et électroniques distribués s'élèvent à environ 120.000 t. Les quantités annuelles de déchets produits sont estimées à 100.000 t. La même source dévoile : «Uniquement, 17 entreprises sont autorisées pour la collecte, le recyclage et le traitement des équipements informatiques».

Mais il ne faut pas nier que le domaine de la gestion des déchets électroniques intéresse de plus en plus les startupper, qui investissent dans ce secteur afin d'aider les particuliers et les entreprises à gérer leurs appareils électroniques tout au long de leur cycle de vie.

FACE AUX FLUCTUATIONS MONDIALES

L'économie égyptienne revient sur une trajectoire plus stable

Dans un communiqué, le ministre des Finances, Mohamed Maait, est revenu sur les principaux indicateurs de l'économie égyptienne, affirmant que celle-ci est « sur la bonne voie en dépit des tensions régionales et internationales ».

La perspective «positive» de Moody's pour l'économie égyptienne ouvre la voie sur l'affluence des investissements : ministre des Finances Maait a souligné la notation positive obtenue par l'économie égyptienne auprès des trois institutions de notation internationales (Fitch Ratings, Moody's et S&P Global Ra-

tings). « La banque mondiale prévoit un taux de croissance de 4,2% en Egypte durant le prochain exercice financier, ce qui est conforme aux objectifs du gouvernement (4,6%) », a déclaré Maait.

Et d'ajouter que les recettes de l'Etat se sont élevées à 2 600 milliards de livres égyptiennes en 2023-2024 soit une hausse de 1 600 milliards de livres due notamment à une meilleure gestion fiscale (réduction de l'évasion fiscale). Le ministre des Finances a affirmé que les secteurs de l'Education et de la Santé ont vu leurs recettes augmenter en 2023-2024. L'Education a

reçu 226 milliards de L.E (+ 20% par rapport à 2022-2023). Et le secteur de la Santé a reçu 156 milliards de livres en augmentation de 31,9% par rapport à l'année d'avant. Quant aux subventions et aux allocations sociales, elles se sont élevées à 467 milliards de livres en 2023-2024 soit une hausse de 26% par rapport 2022-2023. Maait est revenu sur les prévisions pour l'exercice 2024-2025. Le taux de croissance devrait se situer autour de 4,2% en 2024-2025. L'excédent budgétaire par rapport au PIB devrait se situer autour de 5,8% (contre 1,6% en 2022-2023).

Le déficit budgétaire total passera à 3,9% du PIB contre 6% fin juin 2023 (Malgré l'augmentation du chômage, la hausse des taux d'intérêt, des subventions et du service de la dette). Enfin, le ratio dette/PIB devrait baisser à 90% en 2024-2025 (contre 95,8% en 2022-2023). Il sera de 88,2% en 2025-2026 et de 80% en 2026-2027.

Le ministre a signalé enfin que les investissements financés par le Trésor public au cours de la période allant de juillet à mai derniers se sont élevés à 179 milliards de livres égyptiennes, soit une baisse de 8% et ce pour laisser la place au secteur privé.

MAURITANIE

Participation à la 31^e réunion de l'Afreximbank et à la 3^e session du Forum Afrique-Caraïbes sur le commerce et l'investissement

Tah Ahmed Mouloud, Conseiller à la Présidence de la République, a participé à la 31^{ème} réunion de la Banque Africaine d'Import-Export AFREXIMBANK et à la troisième session du Forum Afrique-Caraïbes sur le Commerce et l'Investissement (ACTIF), les 14 et 15 juin à Nassau, la capitale des Bahamas.

Un certain nombre de chefs d'État et de gouvernement d'Afrique et des Caraïbes, de gouverneurs de banques centrales, de directeurs généraux d'institutions financières continentales et internationales, d'experts, d'universitaires et d'hommes d'affaires ont participé à l'événement.

A cette occasion, le Conseiller à la Présidence de la République a prononcé un discours au nom de Son Excellence le

Président de la République, au cours duquel il a noté que "le thème de ces deux réunions « S'approprier notre destin à travers une prospérité économique globale pour le continent africain » impose aux participants d'unir leurs efforts, de renforcer leur coopération et de consolider leurs relations, non seulement entre les pays africains mais aussi avec les frères et partenaires caribéens, dans un cadre de solidarité et de développement mutuel".

Il a ajouté que le président de la République M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, président de l'Union africaine, a souligné à plusieurs reprises "l'importance de l'autodétermination économique du continent, la nécessité de gérer fermement ses politiques économiques et de forger un avenir qui

améliore le niveau de vie de chaque citoyen africain, basé sur un réseau commercial dynamique au sein du continent, et sur l'augmentation du flux des échanges entre ses différents pays".

Le conseiller s'est félicité que "la Banque africaine d'import-export, l'un des piliers de la transformation économique sur le continent africain, renouvelle aujourd'hui son engagement en faveur de la vision de l'Union africaine qui consiste à faire participer la diaspora africaine aux stratégies du continent en vue d'une intégration économique plus large", rappelant que "le commerce et l'investissement doivent être alimentés par des ponts solides entre l'Afrique et les Caraïbes afin de capitaliser sur le dynamisme de nos économies régionales".

TANZANIE

Le FMI approuve des prêts pour 935, 6 millions \$

L'institution financière multilatérale souligne que des progrès remarquables ont été réalisés par la Tanzanie dans la mise en œuvre des réformes accompagnant le programme de financement, malgré un contexte économique mondial difficile.

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, dans un communiqué publié le jeudi 20 juin 2024, que son conseil d'administration a approuvé des financements d'un montant cumulé de 935,6 millions de dollars en faveur de la Tanzanie pour soutenir les réformes économiques et la lutte contre le changement climatique. Sur ce montant, un prêt de 786,2 millions sera décaissé sur une durée de 23 mois au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Ce mécanisme de prêt a été lancé en 2022 par l'institution financière multilatérale pour aider les pays à revenu faible ou intermédiaire à relever les défis structurels à long terme tels que le dérèglement climatique. Ce financement

soutiendra des réformes qui devraient permettre au pays d'Afrique de l'Est de renforcer sa résilience au changement climatique. Un décaissement immédiat d'une nouvelle tranche de prêt de 149,4 millions de dollars a été également approuvé, dans le cadre de l'accord de facilité élargie de crédit (FEC) conclu entre Dodoma et le FMI en juillet 2022. L'institution a par ailleurs souligné dans son communiqué que des progrès remarquables ont été réalisés dans la mise en œuvre des réformes accompagnant le programme de financement, malgré un contexte économique mondial difficile. « Tous les critères de performance quantitatifs et les objectifs indicatifs fixés pour

fin décembre 2023 ont été atteints. Le programme de réformes structurelles des autorités progresse bien, puisque deux des trois critères structurels pour fin décembre 2023 et un critère structurel pour fin janvier 2024 ont été respectés dans les délais. Cela témoigne de l'engagement des autorités », a-t-elle indiqué. Saluant une réduction du déficit de la balance courante et un rebond de la croissance économique, le FMI a estimé que les priorités à court terme des autorités tanzaniennes consistent à permettre la flexibilité du taux de change et à mettre en œuvre l'assainissement budgétaire prévu dans le budget, tout en préservant les dépenses sociales prioritaires.

EN AFRIQUE

Le fisc peine à taxer le marché du marketing d'influence

A ce jour, aucun pays africain n'a établi des règles fiscales spécifiques aux influenceurs, qui finissent par se retrouver soumis à des régimes d'imposition généraux. Seuls quelques pays taxent déjà les influenceurs comme le Cameroun et le Kenya, mais essentiellement sur les revenus reçus des réseaux sociaux. Alors que le potentiel économique du marché du marketing d'influence gagne en importance en Afrique comme ailleurs, la mise en place des taxes pour les influenceurs demeure un exercice laborieux pour les autorités fiscales en raison du flou qui entoure cette activité et ses revenus, souligne un rapport publié

le 29 mai dernier par Ecofin Pro, la plateforme de l'agence Ecofin dédiée aux professionnels. Intitulé « En Afrique, le fisc s'intéresse au marché croissant du marketing d'influence », le rapport indique que les influenceurs commencent à peser sur le continent. En 2015, seulement 33% des marques présentes en Afrique utilisaient des influenceurs pour promouvoir leurs produits, d'après l'agence de marketing digital Webcoupers. En 2020, ce taux est passé à 63%. Ces statistiques sont assez différentes de celles fournies par l'étude « State of Social 2023 » réalisée par la société qui développe des logiciels de veille et d'in-

telligence médiatique. L'étude révèle que 38,5% des entreprises sondées ont déclaré qu'elles collaboraient déjà avec les influenceurs africains, soit un taux supérieur à la moyenne mondiale de 34,4%. A l'échelle mondiale, les chiffres relatifs aux revenus générés par le marketing d'influence sont assez impressionnants. Le cabinet Data Bridge Market Research, a évalué ces revenus à 7,36 milliards de dollars dans le monde en 2021. Ce chiffre devrait augmenter de 850% à l'horizon 2029, année durant laquelle le marketing d'influence devrait générer 69 milliards de dollars au plan mondial. La grande majorité des études por-

tant sur le marché africain de la publicité ne sont pas arrivées à quantifier les revenus générés par le marketing d'influence. En Afrique plus qu'ailleurs, l'influenceur, à la manière d'une plateforme de petites annonces, propose même ses services aux particuliers souhaitant, à l'occasion, vendre des articles. Cela favorise notamment la pratique informelle de l'activité d'influenceur, rendant compliquée la tâche des autorités fiscales souhaitant évaluer les revenus du secteur. Cela dit, plusieurs rapports permettent de fournir une ébauche du marché africain du marketing d'influence et de donner une idée de sa valeur.

NIGÉRIA

BAD et InfraCredit signent un accord de 15 millions \$ pour le financement des infrastructures

La Banque africaine de développement et InfraCredit Limited (InfraCredit) ont signé, le 14 juin 2024 à Lagos, un accord portant sur une facilité de prêt subordonné de quinze millions de dollars américains pour renforcer la base de capital d'InfraCredit et attirer des ressources d'investisseurs institutionnels afin d'aider à combler le déficit de financement des infrastructures au Nigéria. L'accord a été signé pour la Banque africaine de développement par le directeur général du Département pays de la Banque pour le Nigéria, Lamin Barrow et le directeur général d'InfraCredit, ChinuaAzubike. La facilité stimulera les efforts d'InfraCredit pour débloquer des financements supplémentaires à long terme en monnaie locale sur les marchés des capitaux pour des projets d'infrastructure, principalement en tirant parti des

pools de capitaux des fonds de pension et d'autres investisseurs institutionnels dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. InfraCredit est une société nigériane spécialisée dans la garantie de crédit qui mobilise des capitaux à long terme auprès d'investisseurs institutionnels pour soutenir des projets d'infrastructure, notamment des projets verts et des projets axés sur le climat. M. Barrow a exprimé la satisfaction de la Banque africaine de développement concernant cette opération. « Notre soutien à des institutions telles qu'InfraCredit démontre l'importance de promouvoir des solutions innovantes et évolutives pour tirer parti des pools de capitaux des investisseurs institutionnels nationaux, et positionner le marché des capitaux local comme une source alternative viable de financement à long terme pour combler l'énorme déficit d'infrastructure du continent », a-t-il déclaré.

« Nous sommes ravis de la confiance que la Banque africaine de développement accorde à notre modèle économique, qui a facilité avec succès les investissements du secteur privé dans des projets d'infrastructure à impact et la feuille de route d'InfraCredit en matière d'énergie propre qui a accéléré le financement vert pour les infrastructures alignées sur le climat, favorisant la croissance des PME, la création d'emplois, l'accès à l'énergie durable et le développement économique global », a déclaré M. Azubike. « Malgré des conditions de marché difficiles, nous avons constamment affiché des fondamentaux solides, une solide performance de nos portefeuilles, un bilan éprouvé et une bonne rentabilité. La nouvelle expansion de notre base de capital grâce à cette facilité renforcera notre capacité à soutenir l'accès au crédit domestique à long terme en monnaie locale pour notre

réserve de projets d'infrastructure qui croît rapidement et qui représente actuellement plus de 625 milliards de nairas (430 millions de dollars américains), favorisant ainsi la création d'emplois et la croissance économique », a-t-il ajouté. Solomon Quaynor, vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement chargé du Secteur privé, de l'Infrastructure et de l'Industrialisation a déclaré que « la Banque africaine de développement [était] heureuse de fournir des capitaux supplémentaires à InfraCredit Nigeria. Le succès d'InfraCredit a inspiré la reproduction de son modèle économique à travers le continent, un élément clé de notre stratégie d'élargissement du financement du secteur privé en Afrique. Notre soutien à la création d'une institution similaire au Kenya, couvrant la région de l'Afrique de l'Est, en est la preuve ».

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU
CONGO
**Un parc de
véhicules
ferroviaires mis
en exploitation**

Ces trains font partie des lots de locomotives et wagons livrés à la République démocratique du Congo depuis fin 2023. Leur déploiement marque la rupture avec plusieurs décennies d'exploitation d'un parc réduit et vieillissant. Le président congolais Félix Tshisekedi a mis en exploitation un parc de 2 locomotives et 55 wagons dont 30 fermés, 15 ouverts et 10 citernes, pour le compte du Service national (SN). Ces véhicules ferroviaires destinés à l'acheminement de produits, notamment agricoles, des pôles de production vers les zones de grande consommation, permettront de renforcer les fonctions logistiques des chemins de fer et d'en faire une alternative plus fiable et sûre aux routes, en grande partie impraticables en milieu rural. Ce parc marque aussi une rupture avec plusieurs décennies d'exploitation de trains vieillissants. Selon l'autorité ferroviaire nationale, excepté quelques wagons achetés d'occasion en 2006, le dernier renouvellement du parc remonte à il y a plus de 30 ans, avec l'acquisition de wagons neufs en 1988. La mise en service de ces unités ferroviaires vise à assurer la disponibilité du service de transport en attendant la modernisation des infrastructures prévue par le gouvernement. Un plan dont la mise en œuvre est proche pour certains tronçons, notamment celui Kinshasa-Matadi, traité par ARISE et un groupe d'entreprises.

POINT-MARCHÉS

L'Europe finit dans le rouge, le secteur privé ralentit sur le Continent

Les Bourses européennes ont terminé en baisse vendredi, plombées par les banques et la technologie, alors que les investisseurs digèrent une série d'indicateurs économiques qui pointent vers un ralentissement de l'activité économique dans la zone euro.

À Paris, le CAC 40 a terminé en baisse de 0,56% à 7.628,57 points. A Francfort, le Dax a reculé de 0,38% et à Londres, le FTSE 100 a abandonné 0,42%. L'indice EuroStoxx 50 a pour sa part perdu 0,71%, le FTSEurofirst 300 0,76% et le Stoxx 600 0,69%. Sur la semaine, le Stoxx 600 prend toutefois 0,84% et le CAC 40 1,67%, offrant un peu de répit après leurs fortes chutes de la semaine dernière, lorsque les marchés ont été ébranlés par l'annonce par le président français Emmanuel Macron d'élections législatives anticipées. Les banques et le secteur de la technologie ont été particulièrement malmenés vendredi lors d'une séance riche en indicateurs macroéconomiques et dans un contexte d'appréciation du dollar qui a également pesé sur les actions. Les enquêtes S&P Global/HCOB ont montré un ralentissement de l'activité du secteur privé en juin en Allemagne et en France, les deux premières économies de la zone euro, ce qui devrait plaider en faveur d'une nouvelle baisse des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE). Ces données ont fait baisser les rendements des emprunts d'État sur l'ensemble du continent, même si le mouvement s'est atténué en fin de séance. Les marchés prévoient environ 68 points de base de réduction des taux de la BCE d'ici la fin de l'année, contre 65 points de base avant la publication des données. La persistance d'une inflation élevée et les revendications salariales suscitent toutefois des doutes quant au nombre de baisses à venir.

Valeurs
Sur le STOXX 600, le compartiment bancaire, encore sous pression en raison de l'incertitude politique en France, a perdu 1,53%. Les banques françaises Société générale, BNP Paribas et Crédit agricole ont toutes terminé la semaine dans le rouge.

Wall Street termine dans le désordre

La Bourse a fini en ordre dispersé vendredi à New York où les investisseurs ont joué la carte de la prudence après la publication de statistiques témoignant de la vigueur de l'économie américaine et qui sont peu susceptibles d'encourager la

Après ses récents gains, et alors que la poussée de Nvidia à New York semble s'essouffler, le secteur technologique européen a fini sur une baisse de 1,2%. À Francfort, le fabricant allemand de batteries Varta a abandonné 2,1%, après avoir annoncé jeudi soir une révision à la baisse de sa prévision de chiffre d'affaires pour 2024. Ailleurs en Europe, le brasseur danois Carlsberg a reculé de 9,3% après que le groupe britannique Britvic (+7,7%) a rejeté son offre de rachat.

A Wall Street
Wall Street peine à trouver une direction alors que les investisseurs digèrent les chiffres sur l'activité économique américaine, plus élevés que prévu, et leur impact sur les plans de la banque centrale. A l'heure de la clôture en Europe, le Dow Jones recule de 0,06%, le Standard & Poor's 500 avance de 0,04% et le Nasdaq Composite progresse de 0,26%. Le fabricant de semi-conducteurs d'intelligence artificielle Nvidia abandonne 0,7%, prolongeant ainsi les pertes subies lors de la séance précédente qui lui ont fait perdre le statut tout juste acquis de plus grande capitalisation boursière.

Les indicateurs du jour
Outre la publication des indices PMI de la zone euro, les investisseurs ont également appris vendredi que les ventes au détail ont rebondi au Royaume-Uni plus fortement qu'attendu d'un mois sur l'autre en mai. Alors que l'activité commerciale ralentit dans la zone euro, elle a atteint son plus haut niveau depuis 26 mois en juin aux États-Unis, grâce notamment à la hausse de l'emploi, selon les indices PMI publiés vendredi peu après l'ouverture de la Bourse de New York. La revente de logements a en revanche reculé en mai pour le troisième mois d'affilée, les prix records et la remontée des taux hypothécaires ayant freiné les acheteurs potentiels.

Réserve fédérale à réduire le loyer de l'argent. L'indice Dow Jones a gagné 15,57 points, à 39.150,33 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a perdu 8,55 points, soit 0,2% à 5.464,62 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de

32,226 points, soit 0,2% à 17.689,361 points. Le spécialiste des semi-conducteurs a fini dans le rouge vendredi (-3,26%) pour la deuxième séance consécutive tout en affichant une hausse de près de 160% depuis le début de l'année.

Changes
Le dollar gagne 0,21% face à un panier de devises de référence, soutenu par les données robustes sur l'économie américaine et l'approche attentiste de la Fed en matière de taux d'intérêt. L'euro perd 0,08% à 1,0691 dollar.

Taux
Les rendements obligataires de la zone euro se sont repliés vendredi, la publication des enquêtes PMI de la zone euro ayant renforcé l'espoir d'une nouvelle baisse des taux de la BCE au vu du ralentissement de l'activité. Le rendement du Bund allemand à dix ans a fini en baisse de 1,4 point de base à 2,4000%, tandis que celui de l'obligation à deux ans a reculé de 3,1 points de base à 2,7910%. En France, le rendement de l'OAT à dix ans a progressé de 1,2 points de base à 3,1653%. Le deux ans, plus sensible aux taux, a terminé sur un recul de 2,4 points de base à 3,0974%.

Très surveillé en vue des élections législatives en France, où la campagne pour le premier tour entrera lundi dans sa dernière ligne droite, l'écart de rendement entre les obligations allemandes et françaises à dix ans s'est légèrement amplifié vendredi pour ressortir à 74,5 points. Aux Etats-Unis, les rendements augmentent après la publication des indices PMI: celui du Treasuries à dix ans progresse de 1,5 points de base à 4,2690%.

Pétrole
Les prix du pétrole sont plutôt stables vendredi mais en passe d'enregistrer sa deuxième semaine consécutive de gains grâce aux signes d'amélioration de la demande et à la baisse des stocks de pétrole et de carburant aux États-Unis; Le Brent grappille 0,04% à 85,74 dollars le baril et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) recule del 0,01% à 81,28 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 20 Juin 2024					
Valeur : 24 Juin 2024					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.4991	134.5141
1	EUR	EURO		144.2234	144.2933
1	GBP	POUND STERLING		170.9010	170.9635
100	JPY	JAPANESE YEN		84.9808	84.9956
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5253	18.5276
1	CHF	SWISS FRANC		151.1735	151.2414
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		98.0600	98.1067
1	DKK	DANISH KRONE		19.3396	19.3429
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.8667	12.8724
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.7208	12.7480
1	AED	UAE DIRHAM		36.6173	36.6224
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8511	35.8570
1	KWD	KUWAITI DINAR		438.5364	438.7283
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.6951	43.1242
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.4805	13.4820
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.4768	27.6176
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5413	3.5417
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.2092	177.2092

MALGRÉ UNE ACTIVITÉ DÉCEVANTE EN EUROPE

Le CAC 40 gagne 1,7% sur la semaine

La Bourse de Paris termine la semaine sur une note terne, alors que les indices PMI en zone euro ont reculé au mois de juin. En rythme hebdomadaire, le bilan est bien meilleur (+1,67%). Fin de semaine baissière à la Bourse de Paris, avec un CAC 40 qui termine en repli de 0,56% à 7.628,57 points. L'indice parisien s'est nettement redressé en fin de parcours, après avoir cédé 0,9% et touché un plus bas à 7.602 points peu après l'ouverture des marchés américains. La séance a aussi été marquée par une forte volatilité, avec les quatre sorcières - une journée boursière exceptionnelle au cours de laquelle quatre types de produits dérivés expèrent simultanément.

Les investisseurs ont pris acte ce vendredi de la publication des indices PMI, des indicateurs avancés de l'activité du secteur privé, en berne dans la zone euro au mois de juin. L'indice composite, qui rassemble les activités des services et manufacturières, est tombé à 50,8 contre 52,2 en mai. Rappelons qu'un indice à 50 marque la frontière entre une contraction et une expansion de l'activité. Le PMI composite de la France est lui passé de 48,9 à 48,2 en juin. "L'incertitude liée aux prochaines élections législatives engendre une certaine paralysie parmi les entreprises françaises, qui craignent une dégradation de la conjoncture", explique Norman Libeke, économiste

de la Hamburg Commercial Bank, qui compile ces données avec S&P. "De fait, certains répondants à l'enquête attribuent le repli de leur activité à la tenue prochaine des élections, tandis que la demande s'oriente elle-aussi à la baisse, comme en témoigne la première diminution des nouvelles affaires depuis trois mois dans le secteur des services", ajoute-t-il. Capital Economics nuance l'impact des élections sur le chiffre français. "Nous n'insisterons (...) pas trop sur ce point, car l'indice PMI français a commencé à chuter en mai, avant le début des troubles politiques", explique le groupe de réflexion. En rythme hebdomadaire, le bilan est un peu plus flatteur avec un CAC

40 qui s'adjudge 1,67%. Cette performance reste cependant insuffisante pour effacer le lourd repli (-6%) accusé par l'indice parisien la semaine passée, en raison de l'incertitude politique en France.

Du mieux pour Danone

Du côté des valeurs, Danone termine en tête du CAC 40 (+2%) après avoir pâti la veille de la présentation au marché d'objectifs sans bonnes surprises. Capgemini a repris son souffle (-1,3%) au lendemain de gains de 3% jeudi. L'action de l'entreprise de services numériques française avait profité de la très bonne publication trimestrielle d'Accenture, son concur-

rent américano-irlandais. Du côté des petites et moyennes capitalisations, Plastivaloire a plongé de 16,7%, pour clôturer au plus bas depuis la fin de l'année 2013 après avoir averti sur ses résultats pour son exercice décalé 2023-2024. En cause, le décalage concernant le lancement de trois contrats majeurs pour sa division automobile. Sur les autres marchés, l'euro abandonne 0,2% face au dollar, à 1,0688 dollar. Le pétrole est proche de l'équilibre. Le contrat d'août sur le Brent de mer du Nord cède 0,08% à 85,64 dollars le baril, tandis que celui de même échéance sur le WTI coté à New York, est quasi stable à 81,19 dollars le baril.

ETATS UNIS

Le boom de l'IA fait de Nvidia la première capitalisation boursière mondiale

Nvidia coiffe au poteau Apple et Microsoft en termes de capitalisation boursière, et devient ainsi l'entreprise la plus valorisée de la planète, grâce au boom de l'intelligence artificielle (IA).

Les actions de Nvidia, coqueluche de l'IA, ont bondi de 3,5 % pour atteindre 135,58 dollars par action mardi, portant sa valorisation boursière à 3 335 milliards de dollars. L'entreprise dépasse ainsi Apple et Microsoft, et devient l'entité la plus valorisée de la planète. Microsoft occupe désormais la deuxième place, avec une valorisation de 3 317 milliards de dollars, suivi d'Apple, avec 3 286 milliards de dollars. Le cours de l'action Nvidia a bondi de 12 % depuis le début de la division des actions par 10 le 10 juin, et de 170 % depuis le début de l'année, alors que les actions de Microsoft ont augmenté de 20 % et celles d'Apple de 15 % en 2024. Depuis son entrée en bourse en 1999, Nvidia a vu ses actions grimper d'environ 591 000 %. Le concepteur de puces a ainsi raflé la mise, dopé par l'essor de l'IA qui s'accélère depuis 2023, grâce à ses unités de traitement graphique (GPU) avancées, spécialisées dans les capacités de super-

calculateur qui appuient l'apprentissage génératif de l'IA. L'entreprise détient quasiment le monopole de fabrication de puces d'IA, avec environ 80% des parts de marché. Elle compte parmi ses clients tous les géants de la tech, notamment Microsoft, Amazon, Meta Platforms, Alphabet et OpenAI. Des acteurs qui représentent à eux seuls près de 45 % du chiffre d'affaires, selon la directrice financière Colette Kress. Nvidia a lancé un nouveau GPU IA pour supercalculateurs, Blackwell, qui devrait être le fer de lance de la croissance de l'entreprise au cours de l'année à venir. Le PDG Jensen Huang a également affirmé son ambition de faire progresser ses offres de produits dans plusieurs secteurs, notamment dans la construction automobile et l'offre de santé.

Nvidia, un parcours fulgurant

Nvidia a été fondée en 1993 à Sunny-

vale, en Californie, aux États-Unis. Le PDG Jensen Huang est l'un des trois cofondateurs, qui était directeur de CoreWare et concepteur de microprocesseurs chez Advanced Micro Devices (AMD). Le produit phare de l'entreprise est son unité de traitement graphique (GPU), un circuit électronique spécialisé conçu pour accélérer le rendu des images et des vidéos dans les premières années. Nvidia a d'abord gagné des parts de marché dans l'industrie du jeu grâce à des accords avec la Xbox de Microsoft en 2000, et la PlayStation de Sony en 2004, avant de rejoindre l'indice S&P 500 en 2001. A l'époque, la bulle Internet avait fait chuter ses actions de près de 90 % entre janvier et septembre 2002. Après plusieurs années de reprise, stimulées par les ventes de GPU et la création de la plateforme CUDA, les actions de Nvidia ont grimpé de 635 % entre la fin 2004 et le pic de 2008, avant que ne survienne la crise financière mondiale.

ROYAUME-UNI
A l'approche des élections, l'économie tourne au ralenti

L'activité du secteur privé a ralenti en juin au Royaume-Uni, reflétant notamment les incertitudes du monde des affaires à l'approche des élections législatives du 4 juillet. Les inquiétudes se cristallisent également autour de l'inflation, malgré qu'elle soit retournée à 2% en mai. A moins de deux semaines d'élections pour lesquelles l'opposition travailliste est donnée largement gagnante, l'activité du secteur privé a ralenti en juin au Royaume-Uni. « Cela reflète en partie l'incertitude » de nombreuses entreprises qui « mettent entre parenthèses leur prise de décision en attendant des éclaircissements sur diverses politiques », explique Chris Williamson, économiste de S&P Global. L'indice PMI Flash, indicateur avancé de croissance publié ce vendredi par S&P Global, est ressorti à 51,7 en juin. Si un indice au-dessus de 50 signale une expansion économique, celle-ci a toutefois ralenti et le chiffre est à un plus bas en 7 mois, précise le rapport mensuel.

MALGRÉ LE BON CHIFFRE DE L'INFLATION AUX ETATS-UNIS

La Fed ne prévoit plus qu'une baisse de taux en 2024

Sur un an, la hausse des prix s'est établie en mai à 3,3 % et à 3,4 % hors énergie et alimentation. Ce dernier chiffre est le meilleur enregistré depuis avril 2021. La Réserve fédérale américaine (Fed, banque centrale) ne prévoit désormais qu'une seule baisse de taux d'ici la fin de 2024, contre trois lors de sa réunion de mars, en raison d'une inflation qui ne redescend pas autour de 2 %.

C'est l'enseignement essentiel de la réunion du comité de politique monétaire de la Fed, qui s'est achevée mercredi 12 juin. L'institution a laissé, comme prévu, ses taux inchangés, supérieurs à 5,25 %, au niveau le plus élevé depuis 2006. Dans le détail, onze des dix-neuf membres du comité misent sur une seule baisse de 0,25 % d'ici fin décembre, les autres anticipant soit deux baisses soit le statu quo en 2024. La pru-

dence des banquiers centraux et de leur président, Jerome Powell, s'explique par la persistance de l'inflation et par la bonne tenue des créations d'emplois. La Fed a revu à la hausse sa prévision d'inflation pour 2024, à 2,6 % au lieu de 2,4 % attendus en mars. Elle continue de prédire, pour l'année, une croissance soutenue de 2,1 % et un chômage limité à 4 %. « Notre économie a fait des progrès considérables... Le mar-

ché du travail est mieux équilibré grâce à une forte création d'emplois et à un faible taux de chômage », a déclaré M. Powell. « L'inflation a considérablement diminué, passant d'un pic de 7 % à 2,7 %, mais elle reste trop élevée. Nous sommes fermement déterminés à ramener l'inflation à notre objectif de 2 % afin de soutenir une économie forte qui profite à tous. » Le problème reste le logement

Les banquiers centraux ont certes pris en compte le bon chiffre de l'inflation pour le mois de mai publié mercredi matin, en plein milieu de ses travaux, mais elle en veut plus avant de baisser ses taux. « Nous considérons les chiffres d'aujourd'hui comme un progrès, mais nous ne pensons pas avoir la confiance nécessaire pour commencer à assouplir notre politique [monétaire] à ce stade », a poursuivi M. Powell.

TECHNOLOGIES VERTES

L'Italie cherche à rouvrir des mines pour concurrencer la Chine

Du lithium au cobalt, l'Italie estime posséder des réserves d'au moins 15 des 34 matières premières considérées comme critiques par l'Union européenne. L'Italie a adopté jeudi des mesures visant à intensifier l'approvisionnement national et la transformation des matières premières critiques, dans le cadre d'une stratégie de l'UE pour concurrencer la Chine sur les technologies vertes. Le gouvernement de la Première ministre Giorgia Meloni a adopté un décret simplifiant les procédures pour l'obtention des permis miniers, car il

cherche à exploiter les minéraux essentiels, du lithium au cobalt. L'extraction, le traitement et le recyclage de ces matériaux sont "urgents", et le décret met l'Italie en conformité avec la nouvelle loi sur les matières premières critiques de l'Union européenne, a déclaré le ministre de l'Industrie Adolfo Urso lors d'une conférence de presse. "Nous manquons actuellement totalement d'extraction, alors que nous sommes en pole position en Europe en ce qui concerne le recyclage (des minéraux)", a déclaré le ministre de l'Energie Gilberto Pichetto Fratin.

Jusqu'à 7% de redevance

Les permis d'extraction, de transformation ou de recyclage des matériaux, s'ils sont approuvés, doivent maintenant être délivrés dans les 18 mois suivant la présentation d'une demande. Les entreprises ayant des concessions minières devront verser jusqu'à 7% de redevances au gouvernement ou aux autorités régionales. L'Italie estime posséder des réserves d'au moins 15 des 34 matières premières considérées comme critiques par l'UE. Mais beaucoup se trouvent

dans des mines qui ont fermé il y a des décennies, car elles n'étaient pas rentables à l'époque, a déclaré Adolfo Urso. Selon l'ISPRA, l'agence italienne pour l'Environnement, les minéraux potentiels pour l'extraction comprennent le lithium près de Rome, le plomb et le zinc en Lombardie, le cobalt dans le Piémont, le titane en Ligurie et les minerais en Sicile et en Sardaigne. L'agence a jusqu'en mai 2025 pour fournir une carte à jour des minéraux. Les satellites et les drones seraient utilisés dans certains cas pour détecter les minéraux souterrains, a déclaré Adolfo Urso.

Deuxième restylage pour la Hyundai i30

Rivale des Volkswagen Golf et autres Peugeot 308, la Hyundai i30 reçoit un second restylage pour poursuivre sa carrière. Les constructeurs semblent moins enclins à investir sur leurs compactes familiales thermiques... La Hyundai i30 de troisième génération a été lancée sur le marché en 2017 et restylée en 2021. La logique industrielle voudrait donc qu'après sept ans de carrière, la compacte coréenne passe à une toute nouvelle mouture. Mais en ces temps où les constructeurs automobiles investissent massivement dans les voitures électriques tout en ne voulant pas abandonner totalement les modèles thermiques car ils continuent de se vendre mieux que prévu, ils rallongent désormais la durée de vie de ces derniers avec des améliorations additionnelles plutôt que de concevoir des modèles entièrement nouveaux (ça coûte moins cher). Voilà donc la i30 restylée pour la seconde fois et adaptée aux normes GSR2 européennes, qui va continuer sa carrière pour une durée que nous ne connaissons pas encore. Difficile de distinguer cette mouture tant le style reste proche de celui de la précédente, avec seulement quelques détails dans les boucliers. Notez que les feux arrière à LED sont désormais de série et que la voiture possède de nouvelles jantes. Hyundai ne nous montre pas l'intérieur pour l'instant mais on apprend qu'il est lui aussi amélioré : « Parmi les nouveaux



équipements de Hyundai i30 figurent un combiné d'instrumentation LCD couleur de 4,2 pouces proposé de série, trois ports de charge USB-C implantés à l'avant et à l'arrière, les mises à jour cartographiques à distance et un combiné d'instrumentation entièrement numérique de 10,25 pouces disponible en option », peut-on lire dans le communiqué.

Pas d'infos sur les moteurs pour l'instant

Outre des aides à la conduite plus sophistiquées et quelques améliorations dans l'ambiance intérieure, cette i30 garde le mystère sur sa gamme de motorisations pour l'instant mais on sait déjà qu'elle ne proposera plus la variante sportive N de 275 chevaux. Les détails et les prix seront révélés ultérieurement.

Elon Musk va empocher 56 milliards \$

Malgré ses frasques, Elon Musk conserve le soutien de ses actionnaires qui ont validé un package salarial de 56 milliards de dollars.



Le cours de l'action a beau s'effondrer et les ventes peuvent bien être en chute libre, Elon Musk reste le messie à la tête de Tesla. Et ça, ça n'a pas de prix... ou plutôt si ! 56 milliards de dollars très exactement. Oui, oui, milliards, pas millions. Tel est le montant du plan de rémunération du milliardaire controversé qui a été validé par les actionnaires de la marque américaine. Et certains s'insurgent à la vue des 36,5 millions versés à Carlos Tavares – patron du groupe Stellantis – pour l'exercice 2023 ! Deux poids, deux mesures ?

Majorité mais pas unanimité

Deux grandes décisions devaient être avalisées par la récente assemblée des actionnaires de Tesla : les émoluments du patron et le démantement du siège social à Austin (Texas). Dans les deux cas, le « oui » l'a emporté, démontrant tout le

soutien des investisseurs à Elon Musk. Enfin, une partie suffisante des investisseurs puisque les actionnaires « institutionnels » se sont généralement montré plus réservés à l'égard de la rémunération du milliardaire, voire s'y sont opposés, la jugeant excessive. C'est le cas du California Public Employees' Retirement System (système de retraite des fonctionnaires californiens) et de sociétés de gestion telles que Glass Lewis et Institutional Shareholder Services. Il est vrai que 56 milliards de dollars, soit environ 52,2 milliards d'euros, représentent une somme colossale pour une entreprise qui voit ses ventes subir de plein fouet la concurrence des marques chinoises sur leur marché national et ses bénéfices fondre comme neige au soleil suite à la guerre des prix qui en découle.

Pas d'argent liquide

Dans le camp des contestataires, certains arguent que ce plan de ré-

munération pourrait être considéré comme illégal en dépit du vote favorable des investisseurs. En sus, si la somme est vertigineuse, précisons qu'elle se compose principalement d'options d'achat d'actions et qu'il ne s'agit donc pas d'argent liquide versé sur le compte d'Elon Musk. Pour percevoir ce montant – qui peut donc varier en fonction de la valeur de l'action de Tesla au fil des années – Elon Musk devrait, techniquement, attendre plusieurs années. Enfin, précisons que ce plan de rémunération n'avait pas été validé par la Cour de chancellerie du Delaware en date du 30 janvier. Ce qui a motivé – en partie du moins – le transfert du siège social de Tesla au Texas, à Austin, Elon Musk ayant déclaré le 1er février : "Ne constituez jamais votre société dans l'État du Delaware". Une réaction digne d'un marmot capricieux, mais un mioche riche, indécemment riche... et puissant !

DE L'EAU DANS LE GAZ POUR LES ÉLECTRIQUES ?

BMW annule une énorme commande de batteries

BMW aurait décidé d'annuler une énorme commande de batteries à son partenaire suédois Northvolt. L'explication pointe des contraintes sur les livraisons. Des trois constructeurs premium allemands, BMW est aujourd'hui celui qui réalise les meilleures performances en matière de véhicules électriques. Le récent iX1 se vend plutôt bien et surclasse, au moins en France, les Audi Q4 et Mercedes EQA qui sont loin de faire les volumes du bavarois. Mais BMW aura besoin d'encre plus de batteries dans les années à venir si le groupe veut faire progresser le mix d'électriques. Cela ne se fera probablement pas avec le



partenaire suédois Northvolt, qui vient de confirmer l'annulation d'une grosse commande de cel-

lules de la part de BMW. Pour des problèmes de livraison "Northvolt et le groupe BMW ont

décidé conjointement de concentrer les activités de Northvolt sur l'objectif de déve-

lopper des cellules de batterie de nouvelle génération", assure BMW. En attendant, le géant allemand a fait une croix sur une commande de 2 milliards de dollars de batteries à Northvolt, qui peinerait à monter en puissance. Northvolt aurait des problèmes de production et environ deux ans de retard sur son planning initial. Rappelons que le partenariat entre BMW et Northvolt pour la fourniture de cellules avait été signé en 2020. Les premières livraisons aurait dû avoir lieu dès 2024. En ce moment, l'approvisionnement en batteries européennes prend de l'ampleur, alors que des usines sont mises en pause et d'autres projets carrément arrêtés.

Les solutions Kaspersky interdites aux Etats-Unis

Le département américain du Commerce a confirmé une information de Reuters concernant l'interdiction de fourniture et de vente des logiciels de sécurité Kaspersky, désormais inscrit sur la fameuse Entity List, dans tous les Etats-Unis. De son côté l'éditeur russe est bien décidé à défendre ses droits.

Tous les produits, solutions et services fournis - directement ou indirectement - par Kaspersky et toutes ses sociétés (maison-mère, filiales...) sont désormais interdits aux Etats-Unis. Quelques heures après que Reuters ait lancé l'information, le département américain du Commerce l'a finalement confirmé. "Cette action est la première du genre et constitue la première décision finale émise par l'Office of Information and Communications Technology and Services (OICTS) du BIS (bureau of industry and security), dont la mission est d'enquêter pour déterminer si certaines transactions de technologies ou de services d'information et de communication aux États-Unis présentent un risque excessif ou inacceptable pour la sécurité nationale", a expliqué le département américain du Commerce. "De façon générale, Kaspersky ne pourra plus, entre autres activités, vendre ses logiciels aux États-Unis ou fournir des mises à jour aux logiciels déjà utilisés." Cette décision intervient un peu plus de deux ans après que l'administration Biden avait déjà - via l'autorité de régulation des télécoms américaine (FCC) - ajouté les produits et services de l'éditeur russe en sécurité Kaspersky sur la liste des équipements portant atteinte à la sécurité nationale. Mais cette fois, il s'agit d'une mesure beaucoup plus importante. "En plus de cette action, le BIS a ajouté trois entités - Kaspersky Lab et Kaspersky Group (Russie), et Kaspersky Labs Limited (Royaume-Uni) - à l'Entity List pour leur coopération avec les autorités militaires et de renseignement russes à l'appui des objectifs du gouvernement russe en matière de cyberespionnage."



Des relations historiquement tendues

Kaspersky est depuis longtemps dans le collimateur des régulateurs. En 2017, le département de la Sécurité Intérieure a interdit son produit antivirus phare sur les réseaux fédéraux, alléguant des liens avec les services de renseignement russes et notant que la loi russe permet aux agences de renseignement d'obtenir l'assistance de Kaspersky et d'intercepter les communications utilisant les réseaux russes. Mais la relation entre les Etats-Unis et la Russie s'est fortement dégradée depuis deux ans et on ne compte plus les lots de sanctions prises l'un contre l'autre. Par ailleurs, la presse américaine s'était toujours fait l'écho de la formation initiale en cryptographie du fondateur de l'éditeur, Eugene Kaspersky, dans un institut en partie financé par le KGB. Sans compter des liens gardés avec le FSB, toujours toutefois démentis par le principal intéressé.

"La Russie a montré qu'elle avait la capacité et, plus encore, l'intention d'exploiter des sociétés russes telles que Kaspersky pour collecter et exploiter les informations personnelles des Américains, et c'est pourquoi nous sommes contraints de prendre les mesures que nous prenons aujourd'hui", a également indiqué le département du commerce. Les nouvelles restrictions sur les ventes entrantes de logiciels Kaspersky, qui interdisent également les téléchargements de mises à jour de logiciels, les reventes et les licences du produit, entreront en vigueur le 29 septembre 2024, soit 100 jours après leur publication, afin de donner aux entreprises le temps de trouver des solutions de remplacement. Les activités commerciales de Kaspersky aux États-Unis seront bloquées 30 jours après l'annonce des restrictions. "Les particuliers et les entreprises qui utilisent les logiciels Kaspersky sont vivement encouragés à passer rapidement à de nouveaux fournisseurs afin

de limiter l'exposition de données personnelles ou autres données sensibles à des acteurs malveillants en raison d'un manque potentiel de couverture en matière de cybersécurité. Les particuliers et les entreprises qui continuent d'utiliser les produits et services Kaspersky existants ne seront pas soumis à des sanctions légales en vertu de la décision finale. Cependant, toute personne ou entreprise qui continue à utiliser les produits et services Kaspersky assume tous les risques de cybersécurité et les risques associés", fait aussi savoir le département du commerce.

Kaspersky en mode défensif

Suite à cette décision, Kaspersky a déclaré à l'AFP que le département du Commerce "a pris sa décision sur la base du climat géopolitique actuel et des préoccupations théoriques" et s'est engagé à "poursuivre toutes les options légalement disponibles pour préserver ses opérations et ses relations actuelles". "Kaspersky ne s'engage pas dans des activités qui menacent la sécurité nationale des Etats-Unis et, en fait, a apporté des contributions significatives avec ses rapports et sa protection contre une variété d'acteurs de menaces qui ont ciblé les intérêts américains et les alliés."

Il y a deux ans, la France, l'Allemagne et l'Italie avaient déjà soulevé les risques d'utiliser les logiciels de l'éditeur russe et prôné leur remplacement par des solutions alternatives. Reste maintenant à observer si une position commune au niveau européen similaire à celle prise par les Etats-Unis va émerger.

Brèves

OpenAI rachète Rockset

Le spécialiste en LLM et GenAI a mis la main sur la start-up Rockset, qui commercialise une base de données temps réel reposant sur le projet open source RocksDB initialement créé chez Meta (anciennement Facebook). La société avait levé en août dernier 44 M\$ dans un tour de table mené par Icon Ventures avec la participation de Sequoia Capital, Greylock Partners, Glynn Capital, Four Rivers, et K5 Global. OpenAI va intégrer la technologie de Rockset pour alimenter son infrastructure de recherche multi-produits. "L'infrastructure de Rockset permet aux entreprises de transformer leurs données en informations exploitables", a déclaré Brad Lightcap, COO d'OpenAI. Suite à ce rachat, les membres de Rockset rejoindront l'OpenAI.

Cerebras prépare son IPO

La start-up spécialisée dans les puces pour l'IA qui se pose en concurrence frontale de Nvidia aurait déposé

des documents confidentiels auprès des autorités américaines de régulation des marchés financiers en vue d'une introduction au Nasdaq. Selon une source proche du dossier citée par The Information, cette introduction en bourse devrait avoir lieu dans le courant de cette année.

Leak de données suite à erreur de code dans une API

L'opérateur télécom australien Optus a été touché par un leak de données sensibles portant sur 9,5 millions de clients. L'origine de cette fuite a été attribuée à une erreur de code relatif ayant permis un accès malveillant à l'une de ses API. En septembre 2022, un pirate est ainsi parvenu contourner les contrôles d'accès et envoyer des requêtes à des API exposées. "La cyberattaque n'était pas très sophistiquée et ne nécessitait pas de compétences avancées ou de connaissances internes ou exclusives des processus ou des systèmes d'Optus. Elle a été réalisée par un simple

processus d'essai-erreur". L'affaire a été portée en justice par l'autorité australienne des communications et des médias

Alliance Zscaler-Google pour renforcer la sécurité des accès

Le partenariat entre les deux fournisseurs affiche pour ambition de sécuriser l'accès aux applications et protéger les données pour les entreprises qui utilisent Chrome Enterprise, Google Workspace et Google Security Operations, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des réseaux privés virtuels et en rendant l'adoption de la sécurité zero trust simple et rapide. L'intégration de Zscaler Private Access (ZPA) avec les technologies de Google est l'un des points clés de cette alliance. ZPA connecte les utilisateurs directement aux applications plutôt que de les placer sur le réseau. Cette méthode réduit considérablement les risques de sécurité et a fait ses preuves dans divers cas d'utilisation avec les hyperscalers.

Mots fléchés

Perruque	↓	Côté d'un pièce	↓	Creuser à l'intérieur d'un objet	↓	Se droguer	↓	Partie interdite aux laïcs	↓	Monnaies roumaines	↓	Coffret en bois ouvragé	↓
Courtois								La tante de Bambi		Un désert en Iran			
	→			Petite rue	→							Surprise	
Espère		De bonne heure		Attachés		Extraordinaires	→						
	→		↓		↓								
						Evénement	→					Tera-seconde	→
												Démentir	
Une des maîtresse de Zeus	→		À la coque ou dure	→						Patriarche biblique	→		
Comédien			Agrandissement					Fixa		Corrosion			
	→			↓									
						Serre fort	→						
						Issues							
Peintre français (Edgar)		Largeur de tissu	→			Demandèrent	→						
	→	Haltes											
			↓										
					Bourrique			Crochets		Début	→		
										Légumineuse			
Sous-officiers	Argon	→		Os de poissons	→							Haute coiffure	
	Clairsemé			Sans classement									Nazi
	↓			↓									
								Cérémonials	→				
Chagrinées	→												
Replaçasses								Précautions	→				
	→							De niveau inférieur					
										Actrice française (Marcelle)	→		
										d'un des premiers téléphones			Aidées
Avec les coutumes		À lui	→			Certain	→						
	→					Rubidium							
		Fille de Morgane Manach	→										
		Camarade						Niais	→				
								Estrade pour boxeurs					
Répands	Esprit	→				Vêtement gaulois	→					Champion	→
	Enlevé les fils					Arme automatique						Pressas	
	↓												
				Liquide								Sélection	→
						Troisième personne du pluriel	→					Possessif	
Astucieusement	→			↓									
Île de Méditerranée										Céréale	→		
	→									Dénudée			
		Tantale	→										
		Apprît				Division de la roupie							
						Capitale de la Ligurie	→					Terre émergée	
						Mèche rebelle							
Cité engloutie	→		Erode	→									
Désignés			Sélénium					Très grand pays	→				
	→							Commune sur la Tille					
					Défense du rosier	→						Bière anglaise	→
Immortalisé	→									Sucres simples	→		

les IDE avoisinent les 58 milliards de dollars les 5 premiers mois 2024

Les investissements directs étrangers (IDE) dans la Chine ont atteint 412,5 milliards de yuans (environ 57,94 milliards de dollars) durant les cinq premiers mois de l'année, selon des données publiées par le ministère chinois du Commerce. Le montant des IDE a connu une baisse de 28,2% par rapport à la même période de l'année dernière, indique le ministère chinois, qui précise que malgré ce déclin, 21.764 nouvelles entreprises à investissement étranger ont été créées durant cette période, soit une augmentation de 17,4%. «Le volume des investissements étrangers en usage réel reste à un niveau historiquement élevé», a noté un responsable du ministère, qui a attribué la baisse principalement à une base de comparaison élevée de l'année dernière.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 23 juin 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



ALGÉRIE TÉLÉCOM

Organisation d'une opération nationale de nettoyage des plages

Dans le cadre de son engagement environnemental et sociétal, Algérie Télécom a organisé le vendredi et samedi, 21 et 22 juin 2024 une vaste opération de nettoyage des plages dans dix (10) wilayas côtières du pays et ce à l'occasion du début de la saison estivale. Les employés d'Algérie Télécom, accompagnés de leurs familles, ont participé activement à cette belle initiative au niveau de Tizi-Ouzou, El Tarf, Ain Témouchent, Annaba, Jijel, Bejaia, Alger, Tipaza, Chlef et Oran. L'objectif principal de cette opération est de sensibiliser le grand public à la protection de l'environnement, de développer une culture du bénévolat parmi les travailleurs d'Algérie Télécom et de souligner l'importance de préserver notre littoral et les richesses naturelles de l'Algérie. En organisant cette opération de nettoyage, Algérie Télécom renforce son engagement en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

TIZI-OUZOU

Perturbation dimanche de la distribution d'eau à Azazga, Freha et Yakouren

La distribution d'eau potable sera perturbée demain dimanche dans les communes d'Azazga, Freha et Yakouren, à l'est de Tizi-Ouzou, en raison de travaux qui seront effectués par la Sonelgaz, rapporte samedi un communiqué de l'unité de wilaya de l'algérienne des eaux (ADE). Cette perturbation qui sera induite par une coupure du courant électrique programmée par la direction de distribution de l'électricité et du gaz, relevant du Groupe Sonelgaz, de 7h à 17h pour travaux, touchera l'ensemble des chefs-lieux et villages des trois communes, a-t-on précisé dans le document. L'ADE informe ses clients que le programme de distribution d'eau potable reprendra dès le rétablissement du courant électrique.

ENERGIES RENOUVELABLES

Ce qui freine les investissements en Afrique

Alors que 600 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité, les énergies renouvelables offrent au continent la possibilité de s'attaquer à la pauvreté énergétique tout en réalisant ses objectifs climatiques. Mais... Malgré ses abondantes ressources solaires et éoliennes, l'Afrique ne capte que 3% des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables, en raison notamment du coût élevé du capital lié aux taux d'emprunt exorbitants consentis à une perception du risque défavorable, souligne un rapport publié le 3 juin par Olivier de Souza pour Ecofin Pro, la plateforme de l'agence Ecofin dédiée aux professionnels. Intitulé « Pourquoi l'Afrique n'attire pas assez d'investissements dans les énergies renouvelables », le rapport rappelle que l'Afrique possède l'un des plus importants potentiels au monde en matière d'énergies renouvelables. Le continent bénéficie notamment de niveaux élevés d'ensoleillement. D'après la Banque mondiale, des pays tels que la Namibie, l'Égypte, le Botswana, le Maroc, le Soudan et le Niger figurent parmi les pays affichant les taux d'irradiation solaire les plus élevés au monde.

L'Afrique dispose également d'un potentiel éolien estimé à 59 000 gigawatts (GW), soit environ 90 fois la capacité globale actuelle, selon les données du Conseil mondial de l'énergie éolienne. Ce potentiel couvrirait 250 fois la demande énergétique du continent, où 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité. Mais seulement 0,01% de cette capacité est actuellement développée, car le continent n'attire qu'une infime partie des investissements dans les énergies renouvelables enregistrés à l'échelle mondiale malgré une demande énergétique sans cesse croissante dans un contexte de forte croissance démographique. Les investissements annuels moyens dans les énergies renouvelables en Afrique sont passés de moins de 0,5 milliard de dollars sur la période 2000-2009 à 5 milliards de dollars sur la période 2010-2020, avant de grimper à 10 milliards de dollars entre 2019 et 2023. Or, en moyenne, les besoins d'investissements annuels dans les énergies renouvelables sur le continent sont estimés à 100 milliards de dollars entre 2024 et 2030, d'après l'institut allemand Climate Analytics.

Manque de capacités techniques et financières

Le rapport indique d'autre part que plusieurs obstacles qui dépendent des pays africains eux-mêmes expliquent la faiblesse des investissements dans les énergies vertes. Il s'agit en premier lieu de l'environnement politique et réglementaire peu favorables à ces investissements.

Alors que les pays africains mettent traditionnellement l'accent sur les combustibles fossiles pour la génération d'électricité, les politiques nationales relatives aux énergies renouvelables sont globalement peu efficaces. Et même quand la volonté politique existe, les entreprises nationales du secteur de l'énergie manquent de capacités techniques et financières ainsi que d'incitations. Ces entreprises sont, par conséquent, peu enclines à développer de nouvelles capacités d'énergies propres.

De plus, les entreprises publiques de production et de distribution d'électricité subissent des pertes financières importantes, en raison des connexions illégales au réseau électrique, des factures impayées des consommateurs et de l'état dégradé des infrastructures.

Les Etats africains ne fournissent pas aussi des incitations pour encourager l'adoption de nouvelles sources d'énergie. Dans plusieurs pays, les technologies liées aux énergies renouvelables ne bénéficient pas, par exemple, d'exonérations de droits de douane et d'impôts.

L'absence de normes précises d'assurance de la qualité des équipements et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour assurer l'installation et la maintenance des équipements sont par ailleurs susceptibles d'affecter la confiance des consommateurs et de les dissuader d'adopter les technologies liées aux énergies propres.

Le manque de données précises sur le marché rebute également les investisseurs privés, et conduit les banques et autres organismes financiers à considérer les investissements dans les énergies vertes comme particulièrement risqués.

Sur un autre plan, les investissements dans les énergies renouvelables en Afrique se heurtent à des obstacles exogènes comme le coût élevé du capital découlant des taux d'intérêts exorbitants des emprunts extérieurs alors que les pays du continent sont déjà fortement endettés.

Les taux d'intérêt appliqués sur les emprunts souverains en Afrique du Sud, au Kenya, au Ghana et au Nigeria varient entre 7,75% et 29,5%. Dans les pays de l'OCDE, le taux d'intérêt moyen des emprunts souverains est passé de 1% en 2021 à 4% en 2023.

D'après le think tank Energy For Growth Hub, l'énergie solaire non subventionnée coûte jusqu'à 140% de plus au Ghana qu'aux États-Unis, uniquement en raison des différences de coût du capital.

D'après le think tank Energy For Growth Hub, l'énergie solaire non subventionnée coûte jusqu'à 140% de plus au Ghana qu'aux États-Unis, uniquement en raison des différences de coût du capital. Ce constat a été confirmé par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui a révélé dans son rapport « Financing Clean

Energy in Africa » que le coût du capital pour les projets d'énergie propre à grande échelle sur le continent est au moins deux à trois fois plus élevé que dans les économies avancées.

Des PPP pour stimuler les investissements

L'AIE considère aussi que l'investissement dans les énergies renouvelables en Afrique est particulièrement risqué. Contrairement aux centrales énergétiques traditionnelles alimentées par des combustibles fossiles et reposant sur d'immenses réseaux de distribution, les projets d'énergies renouvelables sont souvent plus petits, localisés et desservant des consommateurs dont la capacité de paiement est limitée.

En outre, les progrès rapides enregistrés ces dernières années au niveau des technologies liées aux énergies renouvelables peuvent entraîner des incertitudes quant à la viabilité et à la compétitivité à long terme de certains projets.

Le rapport précise cependant que des solutions existent pour encourager les investissements dans les énergies renouvelables sur le continent. La mise en place d'un cadre politique et d'un environnement commercial favorables constitue une mesure clé dans ce chapitre.

Les gouvernements doivent, dans un premier temps, débloquent les financements publics pour la R&D (Recherche et Développement) par l'intermédiaire d'incitations fiscales, (crédits d'impôts recherche) ou financières (subventions, prêts à taux zéro), afin de soutenir l'innovation dans les technologies des énergies renouvelables.

Des politiques de soutien au déploiement des solutions énergétiques renouvelables sont ensuite nécessaires. Ces politiques sont classiquement organisées en deux catégories : les politiques basées sur les prix et les politiques basées sur les quantités.

Dans la première catégorie, les tarifs d'achat garantis (FIT pour Feed In Tariff) et les dispositifs de primes ont pour objectif d'inciter les agents économiques à investir dans de nouvelles capacités de production, en garantissant un prix de rachat qui assure la rentabilité des investissements dans un cadre stable et prévisible.

Dans la deuxième catégorie, les politiques basées sur les quantités fixent des objectifs d'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique et s'appuient sur des systèmes d'enchères ou des dispositifs de flexibilité tels que les certificats verts.

Et last but not least, les partenariats public-privé (PPP) offrent un potentiel significatif pour stimuler les investissements dans le secteur, au regard de leur capacité à fournir un soutien financier significatif et à encourager la collaboration entre les acteurs étatiques et privés.

Source : Ecofin

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Organisation d'un concours autour de l'intelligence artificielle dans l'agronomie

L'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA) organise de lundi à jeudi prochains, en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle (ENSIA), un concours destiné aux étudiants des deux écoles autour de l'intelligence artificielle dans le secteur agronomique. Dans un communiqué publié samedi, l'ENSA a fait savoir que ce concours, intitulé "Agri Challenge" rassemble les étudiants en intelligence artificielle et en agriculture pour relever les défis de la classification des plantes à travers l'intelligence artificielle.

"Cet événement vise à promouvoir le travail d'équipe entre les étudiants des domaines de l'intelligence artificielle et de l'agriculture, à travers un défi commun de classification des plantes à partir de leurs images en utilisant des techniques d'intelligence artificielle et de vision par ordinateur", souligne la même source. Cette manifestation débutera lundi au niveau de l'ENSA, avec une cérémonie d'ouverture suivie d'une conférence sur la botanique et les

méthodes d'identification et de classification des plantes, puis un atelier préparatoire pour les équipes participantes. Par la suite, les étudiants recueilleront des données et des images des plantes pendant deux jours avant de se rendre à l'ENSIA pour développer un programme utilisant des techniques d'intelligence artificielle visant à relever le défi de la classification des plantes. L'événement se terminera jeudi par une cérémonie de clôture et la remise des prix aux équipes gagnantes.